

DELIBERATION

Extrait du registre des délibérations du Conseil communautaire

Conseil Communautaire du	6 avril 2018
-----------------------------	--------------

à	16h00
---	-------

N°ordre	10
N° identifiant	2018-0137

Titre	Autres incidences financières - Budget Principal - Mise à jour des Autorisation de Programme (AP) et des Crédits de Paiement (CP) pour la période 2017 à 2020
-------	---

Rapporteur(s)	M. Claude EIDELSTEIN
Date de la convocation	16/03/2018

--	--

Président de séance	M. Alain CLAEYS
Secrétaire(s) de séance	Mmes Coralie BREUILLE et Diane GUERINEAU

PJ.	Délib AP CP Budget Principal GP Annexe
-----	--

Membres en exercice	91	
Quorum		

--	--

Présents	71	M. Alain CLAEYS - Président M. El Mustapha BELGSIR - M. Michel BERTHIER - M. Jean-Claude BOUTET - M. Philippe BROTTIER - Mme Christine BURGERES - M. Jean-Louis CHARDONNEAU - M. Dominique CLEMENT - M. Bernard CORNU - M. Patrick CORNAS - M. Claude EIDELSTEIN - M. Michel FRANÇOIS - Mme Anne GERARD - Mme Pascale GUITTET - M. Daniel HOFNUNG - Mme Florence JARDIN - M. Laurent LUCAUD - M. Gilles MORISSEAU - M. Jérôme NEVEUX - Mme Joëlle PELTIER - M. Fredy POIRIER - Mme Corine SAUVAGE - M. Gérard SOL - M. Alain TANGUY - M. Aurélien TRICOT Membres du bureau M. Daniel AMILIEN - M. Jacques ARFEUILLERE - Mme Martine BATAILLE - M. Joël BIZARD - M. François BLANCHARD - M. Gérald BLANCHARD - M. Jean-Daniel BLUSSEAU - Mme Nicole BORDES - Mme Coralie BREUILLE - M. Dominique BROCAS - M. Christophe CHAPPET - M. Jacky CHAUVIN - M. Jean-Michel CHOISY - M. Jean-Marie COMPTE - Mme Jacqueline DAIGRE - Mme Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT - M. Gérard DELIS - M. Dominique ELOY - M. Claude FOUCHER - Mme Christiane FRAYSSE - M. Hervé GARCIA - Mme Diane GUERINEAU - M. Olivier KIRCH - M. Serge LEBOND - Mme Véronique LEY - M. Claude LITT - M. Maguy LUMINEAU - M. Jean-Luc MAERTEN - Mme Francette MORCEAU - M. Bernard PERRIN - Mme Patricia PERSICO - M. Bernard PETERLONGO - M. Christian PETIT - Mme Marie-Thérèse PINTUREAU - M. Sylvain POTHIER-LEROUX - M. Nicolas REVEILLAULT - M. Christian RICHARD - Mme Nathalie RIMBAULT-HERIGAULT - Mme Cécile RUY-CARPENTIER - M. Michel SAUMONNEAU - M. Daniel SIRAUT - Mme Peggy TOMASINI - Mme Laurence VALLOIS-ROUET les conseillers communautaires Mme Catherine TEXEREAU - M. Christian GIRARD - M. Jean-Marie MAGNAN les conseillers communautaires suppléants
----------	----	---

Absents	7	M. Guy ANDRAULT - M. Francis CHALARD Membres du bureau M. Olivier BROSSARD - Mme Catherine FORESTIER - Mme Nelly GARDA-FLIP - M. Philippe PALISSE - M. Alain VERDIN les conseillers communautaires
---------	---	---

Mandats	13	Mandants	Mandataires
		Mme Ghislaine BRINGER	M. Nicolas REVEILLAULT
		Mme Michèle FAURY-CHARTIER	Mme Nicole BORDES
		Mme Jacqueline GAUBERT	M. El Mustapha BELGSIR
		M. René GIBAULT	M. Michel FRANÇOIS
		M. Abderrazak HALLOUMI	M. Michel BERTHIER
		M. Gérard HERBERT	M. Gérard DELIS
		M. Yves JEAN	Mme Francette MORCEAU
		M. Jean-François JOLIVET	M. Jérôme NEVEUX
		Mme Marie-Christine MARCINIAK	M. Bernard PERRIN
		Mme Marie-Dolorès PROST	M. Gérald BLANCHARD
		M. Edouard ROBLOT	Mme Jacqueline DAIGRE
		Mme Eliane ROUSSEAU	M. Jean-Claude BOUTET
		Mme Christine SARRAZIN-BAUDOUX	Mme Peggy TOMASINI

Observations	<p>L'ordre de passage des délibérations est le suivant : de la n°144 à 145, la n°1 à 2, la n°101, la n°3 à 67, la n°142 à 143, la n°146, la n°68 à 100 et la n°102 à 141.</p> <p>Arrivée de Cécile RUY-CARPENTIER. Retour de François BLANCHARD. Gérald BLANCHARD, Jacqueline DAIGRE, Stéphanie DELHUMEAU-DIDELOT, Sylvain POTHIER-LEROUX, Marie-Dolorès PROST et Edouard ROBLOT votent contre l'affectation "Bus à Haut niveau de service (BHNS)" BHNS de l'autorisation de programme "Voirie - Ville de Poitiers".</p>
--------------	--

Projet de délibération étudié par:	01- Commission Générale et des Finances
------------------------------------	---

Service référent	Direction Générale Finances publiques - Administration numérique Direction Budget - Finances
------------------	---

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-36.

Les dépenses d'investissement peuvent faire l'objet de dotations budgétaires selon un classement effectué par **autorisation de programme (AP)**, lesquelles constituent alors la limite supérieure de l'engagement pouvant être effectué pour le financement des investissements concernés. Les AP demeurent valables, jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Les AP peuvent être révisées à chaque Conseil communautaire.

Dans la limite de ces autorisations de programme, des **crédits de paiement (CP)** sont inscrits annuellement au budget. Ils constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour couvrir les engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme correspondantes.

L'équilibre budgétaire de la section d'investissement s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiement.

Dans ce cadre, le Conseil communautaire sera amené à voter :

- **Les autorisations de programme**, qui constituent, selon la loi « la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées ». Elles constituent des programmes d'investissement pluriannuels se rapportant à une ou plusieurs immobilisations. Elles ont vocation à être votées dans le cadre du Budget Primitif.

On distingue :

Les AP de projet (P): elles correspondent à des opérations d'envergure tant par leur poids financier que leur consistance (grosse opération immobilière, par exemple).

En l'absence de décision contraire de l'assemblée délibérante, après clôture de l'exercice, son montant est maintenu. Les crédits non consommés en année de clôture sont répartis sur les années suivantes.

Les AP d'investissement récurrent (R) : elles concernent des enveloppes attribuées systématiquement chaque année, notamment pour le fonctionnement des établissements communautaires (Mobilier, maintenance...).

En l'absence de décision contraire de l'assemblée délibérante, après clôture de l'exercice, le montant de l'AP est revu à la baisse pour la part des crédits non consommés en année de clôture.

- **Les affectations** : L'affectation des AP est le fait d'individualiser une opération ou une série d'opérations localisées et évaluées. Une autorisation de programme regroupe une ou plusieurs affectations. Une autorisation de programme peut être partiellement affectée. Toute affectation est directement rattachée à une seule autorisation de programme. Elles font l'objet d'un vote en chapitre opération.

A chaque niveau sont intégrées tant les dépenses que les recettes directes (subventions).

L'une et l'autre sont décidées en conseil qui approuve :

- Le millésime (l'année de création)
- Le libellé définitif
- La description du contenu et le périmètre
- Le montant (cette enveloppe financière est le maximum autorisé).
- La durée maximale
- Les crédits de paiement affectés en N

Par ailleurs, en gestion par AP/CP les reports sont exceptionnels. Ils sont autorisés uniquement la dernière année de l'affectation : en clôture d'exercice, une année complémentaire est automatiquement ouverte pour permettre les reports des crédits n en n+1. Ainsi, les engagements donnés par la collectivité conservent leur réalité comptable.

Les investissements sont regroupés par **domaines**, lesquels regroupent les AP concernées.

Les AP de cette **nouvelle Programmation Pluriannuelle des Investissement (PPI) 2017 – 2020** sont :

- réparties sur **9 domaines**
- et évaluées à un montant de **138 353 506,68 € en dépenses et 18 884 765,77 € en recettes**

Les Crédits de Paiements (CP) 2018 sont de **39 256 287,00 €** en dépenses (dont 400 000,00 € de reports) et **7 102 204,00 €** en recettes (dont 75 000,00 € de reports).

Il vous est proposé d'adopter :

- La création des nouvelles AP
- Les modifications des AP existantes
- Les modifications d'affectations
- Les CP 2018, sachant que ces derniers, par affectation, sont votés en chapitres opération

POUR	81	
CONTRE	2	M. Jacques ARFEUILLERE, Mme Christiane FRAYSSE
Abstention	0	
Ne prend pas part au vote	1	Mme Anne GERARD

Pour le Président,



RESULTAT DU VOTE

Adopté

Affichée le	13 avril 2018
Date de publication au Recueil des Actes Administratifs	
Date de réception en préfecture	18 avril 2018
Identifiant de télétransmission	086-200069854-20180406-Imc182148-DE-1-1

Nomenclature Préfecture	7.1
Nomenclature Préfecture	Decisions budgétaires

ANNEXE DELIBERATION ACTUALISATION DES AP / CP

BUDGET PRINCIPAL GRAND POITIERS

Les investissements sont regroupés par **domaines**, lesquels regroupent les Autorisations de Programme (AP) concernées.

Les AP de la **Programmation Pluriannuelle des Investissement (PPI) 2017 – 2020** sont :

- réparties sur **9 domaines**
- et évaluées à un montant de **138 353 506,68 € en dépenses et 18 884 765,77 € en recettes**

Les **Crédits de Paiements (CP) 2018** sont de **39 256 287,00 € en dépenses (dont 400 000,00 € de reports)** et **7 102 204,00 € en recettes (dont 75 000,00 € de reports)**.

La PPI du budget Principal de Grand Poitiers est marquée cette année par le plein exercice de la compétence voirie éclairage public par Grand Poitiers depuis le 1^{er} janvier 2018. Jusqu'au 31 décembre 2017, cette compétence était exercée par les communes dans le cadre des conventions de gestion.

Le domaine « Autre patrimoine », qui était constitué en 2017 de deux AP : « 2017 - Autre patrimoine » et « 2017 - Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables », est scindé en deux à partir de 2018, soit les domaines « Autre patrimoine » et « Transition énergétique ».

Le domaine « Université » a été fusionné avec le domaine « Economie » sous le nom « Développement économique – Attractivité ».

DEPENSES

DEPENSES PAR DOMAINE	Montant	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
			REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
PPI 2017 - 2020							
VOIRIE - ECLAIRAGE PUBLIC	67 310 457,34	16 605 928,34	400 000,00	17 489 807,00	17 889 807,00	18 670 776,00	14 143 946,00
SPORTS	20 629 477,13	3 253 181,13	0,00	5 471 294,00	5 471 294,00	8 389 402,00	3 515 600,00
DEVELOPPEMENT URBAIN	16 806 278,32	3 072 740,32	0,00	3 867 209,00	3 867 209,00	4 830 695,00	5 035 634,00
DEV. ECO. - ATTRACTIVITE	9 807 047,97	2 133 620,97	0,00	2 975 458,00	2 975 458,00	3 137 969,00	1 560 000,00
VIE CULTURELLE	6 217 821,51	1 205 330,51	0,00	1 793 265,00	1 793 265,00	2 092 863,00	1 126 363,00
ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL	14 347 613,41	1 655 172,41	0,00	5 432 441,00	5 432 441,00	4 957 500,00	2 302 500,00
TRANSITION ENERGETIQUE	1 783 756,81	42 756,81	0,00	1 481 000,00	1 481 000,00	145 000,00	115 000,00
AUTRE PATRIMOINE	969 068,37	49 068,37	0,00	190 000,00	190 000,00	515 000,00	215 000,00
COHESION SOC. & SOLIDARITE	481 985,82	101 172,82	0,00	155 813,00	155 813,00	102 000,00	123 000,00
Total	138 353 506,68	28 118 971,68	400 000,00	38 856 287,00	39 256 287,00	42 841 205,00	28 137 043,00

RECETTES

RECETTES PAR DOMAINE	Montant	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
			REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
PPI 2017 - 2020							
VOIRIE - ECLAIRAGE PUBLIC	10 986 157,92	1 067 652,92	75 000,00	3 048 166,00	3 123 166,00	3 316 584,00	3 478 755,00
SPORTS	1 675 000,00	5 000,00	0,00	1 030 000,00	1 030 000,00	640 000,00	0,00
DEVELOPPEMENT URBAIN	1 741 680,00	185 310,00	0,00	519 677,00	519 677,00	475 431,00	561 262,00
DEV. ECO. - ATTRACTIVITE	157 653,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 653,00
VIE CULTURELLE	976 100,25	379 641,25	0,00	251 376,00	251 376,00	280 500,00	64 583,00
ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL	1 569 589,60	0,00	0,00	817 800,00	817 800,00	303 185,00	154 394,00
TRANSITION ENERGETIQUE	1 418 000,00	200 000,00	0,00	1 218 000,00	1 218 000,00	0,00	0,00
AUTRE PATRIMOINE	349 185,00	0,00	0,00	139 185,00	139 185,00	210 000,00	0,00
COHESION SOC. & SOLIDARITE	11 400,00	2 400,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
Total	18 884 765,77	1 840 004,17	75 000,00	7 027 204,00	7 102 204,00	5 228 700,00	4 419 647,00

1. VOIRIE ECLAIRAGE PUBLIC

Ce domaine est composé de **3 autorisations de programmes**, d'une durée de **4 ans**, et d'une **autorisation de programmes**, d'une **durée de 3 ans**, pour un montant total de **67 310 457,34 € en dépenses** et **10 986 157,92 € en recettes** :

Pour l'année 2018, les dépenses de ce domaine sont de **17 889 807,00 € (dont 400 000,00 € de reports)**, et les recettes de **3 123 166,00 € (dont 75 000,00 € de reports)**. Le plein exercice de la compétence voirie-éclairage public par Grand Poitiers à partir du 1^{er} janvier 2018 modifie le mode de gestion en AP/CP.

Les AP « 2017 – Voirie Ville de Poitiers » et « 2017 – Voirie Autres communes » correspondent aux supports permettant de gérer la compétence voirie éclairage public dans le cadre des conventions de gestion. L'AP « 2018 – Voirie GP 40 » porte les crédits pour les 40 communes de Grand Poitiers sur la période 2018 – 2020.

DEPENSES

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - VOIRIE VILLE DE POITIERS	4 ans	8 866 977,79	6 897 977,79	0,00	1 969 000,00	1 969 000,00	0,00	0,00
2017 - VOIRIE AUTRES COMMUNES	4 ans	8 849 867,86	7 257 867,86	400 000,00	1 192 000,00	1 592 000,00	0,00	0,00
2017 - VOIRIE	4 ans	8 035 404,69	2 450 082,69	0,00	265 322,00	265 322,00	2 960 000,00	2 360 000,00
2018 - VOIRIE GP 40	3 ans	41 558 207,00	0,00	0,00	14 063 485,00	14 063 485,00	15 710 776,00	11 783 946,00
Total		67 310 457,34	16 605 928,34	400 000,00	17 489 807,00	17 889 807,00	18 670 776,00	14 143 946,00

RECETTES

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - VOIRIE VILLE DE POITIERS	4 ans	539 601,47	539 601,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 - VOIRIE AUTRES COMMUNES	4 ans	754 664,45	415 209,45	75 000,00	264 455,00	339 455,00	0,00	0,00
2017 - VOIRIE	4 ans	1 617 842,00	112 842,00	0,00	0,00	0,00	307 500,00	1 197 500,00
2018 - VOIRIE GP 40	3 ans	8 074 050,00	0,00	0,00	2 783 711,00	2 783 711,00	3 009 084,00	2 281 255,00
Total		10 986 157,92	1 067 652,92	75 000,00	3 048 166,00	3 123 166,00	3 316 584,00	3 478 755,00

1.1 - Autorisation de programme « 2017 – VOIRIE VILLE DE POITIERS »

Cette AP, évaluée à **8 866 977,79 € en dépenses** et **539 601,47 € en recettes**, regroupe les crédits liés à la compétence voirie transférée depuis le 1^{er} juillet 2016 de la commune de Poitiers jusqu'au 31 décembre 2017, dans le cadre des conventions de gestion. Elle est composée de 5 affectations récurrentes et 4 affectations de projets. Cette AP est utilisée en 2018 pour solder les dépenses et recettes de voirie réalisées par la commune de Poitiers sur l'exercice 2017 et en cours de régularisation.

Les affectations qui la composaient sont dupliquées vers l'AP « 2018 – VOIRIE GP 40 ».

Les 5 affectations récurrentes sont celles-ci :

« 2017 – Aménagements dans les quartiers » : 3 987 883,07 € en dépenses. Cette affectation récurrente permet de financer des travaux d'aménagement sur les espaces publics sur la commune de Poitiers. **Il est inscrit 900 000,00 € en dépenses pour 2018.**

« 2017 – Eclairage et automatisme » : 1 187 983,91 € en dépenses. Cette affectation récurrente permet de financer les travaux liés à l'éclairage public et aux bornes automatiques sur la commune de Poitiers. **Il est inscrit 276 000,00 € en dépenses pour 2018.**

« 2017 – Ouvrage d'art » : 889 909,60 € en dépenses. Cette affectation récurrente permet de financer des travaux sur les ouvrages d'art de la commune de Poitiers. **Il est inscrit 185 000,00 € en dépenses pour 2018.**

« 2017 – Signalisation mobilier urbain » : 1 065 877,27 € en dépenses. Cette affectation récurrente finance les investissements de signalétiques et de mobilier urbain sur la commune de Poitiers. **Il est inscrit 245 000,00 € en dépenses pour 2018.**

« 2017 – Stationnement sur espaces publics » : 97 212,87 € en dépenses. Il n'est pas inscrit de crédits en dépenses en 2018.

Les 4 affectations de projets sont celles-ci :

« 2017 – NPNRU Voirie » : 536 425,81 € en dépenses et 80 669,63 € en recettes. Cette affectation de projet correspond aux dépenses de voirie dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain sur la commune de Poitiers. **Il est inscrit 336 000,00 € en dépenses et 0,00 € en recettes pour 2018.**

« 2017 – CPPE Eclairage Public » : 0,00 € en dépenses et en recettes. Cette affectation de projet ouvre les crédits d'investissements jusqu'en 2020 du contrat de partenariat de performance énergétique (CPPE). Ce dernier a pour objet la reconstruction, la maintenance, l'exploitation et la gestion énergétique des installations d'éclairage public des secteurs de Beaulieu, des Couronneries et de la Sapinière.

« 2017 – ANRU Voirie » : 1 101 685,26 € en dépenses et 458 931,84 € en recettes. Cette affectation de projet correspond aux dépenses de voirie dans le cadre de l'ANRU sur la commune de Poitiers.

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - VOIRIE VILLE DE POITIERS						8 866 977,79	6 897 977,79	0,00	1 969 000,00	1 969 000,00
1763 R	2017 - Aménagements dans les quartiers		4 ans	3 987 883,07	3 087 883,07	0,00	900 000,00	900 000,00		
1768 P	2017 - BHNS		4 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
1765 R	2017 - Eclairage et automatisme		4 ans	1 187 983,91	911 983,91	0,00	276 000,00	276 000,00		
1791 P	2017 - NPNRU VOIRIE		4 ans	536 425,81	200 425,81	0,00	336 000,00	336 000,00		
1767 R	2017 - Ouvrage d'art		4 ans	889 909,60	704 909,60	0,00	185 000,00	185 000,00		
1766 R	2017 - Signalisation mobilier urbain		4 ans	1 065 877,27	820 877,27	0,00	245 000,00	245 000,00		
1789 P	2017 - CPPE Eclairage public		4 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
1790 P	2017 - ANRU VOIRIE		4 ans	1 101 685,26	1 074 685,26	0,00	27 000,00	27 000,00		
1769 R	2017 - Stationnement sur espaces publics		4 ans	97 212,87	97 212,87	0,00	0,00	0,00		
Variation de l'AP par rapport au dernier vote :						-15 065 407,55	-1 810 709,11		-2 781 000,00	-10 473 698,44

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - VOIRIE VILLE DE POITIERS						539 601,47	539 601,47	0,00	0,00	0,00
1791 P	2017 - NPNRU VOIRIE		4 ans	80 669,63	80 669,63					
1789 P	2017 - CPPE Eclairage public		4 ans	0,00	0,00					
1790 P	2017 - ANRU VOIRIE		4 ans	458 931,84	458 931,84					
Variation de l'AP par rapport au dernier vote :						-1 724 214,53	-382 119,58		-1 050 000,00	-292 094,95

1.2 - Autorisation de programme « 2017 – VOIRIE AUTRES COMMUNES »

Cette AP, évaluée à **8 849 867,86 € en dépenses et 754 664,45 € en recettes** regroupe les crédits liés à la compétence voirie transférée depuis le 1^{er} juillet 2016 des communes de GP 13 (sauf Poitiers) jusqu'au 31 décembre 2017, dans le cadre des conventions de gestion. Pour les communes de GP 27, la période des conventions de gestion correspond à l'année 2017. Cette AP est utilisée en 2018 pour solder les dépenses et recettes de voirie éclairage public réalisées par les communes sur l'exercice 2017 et en cours de régularisation. Il s'agit des soldes estimatifs de conventions de gestion.

Les affectations des 12 communes de GP 13 correspondent pour chacune aux dépenses et recettes de voirie éclairage public suite au transfert de la compétence à Grand Poitiers depuis le 1^{er} juillet 2016.

« 2017 – Commune Vouneuil sous Biard » : 881 286,32 € en dépenses et 10 447,14 € en recettes.

« 2017 – Commune Migné Auxances » : 789 966,45 € en dépenses et 19 600,82 € en recettes.

« 2017 – Commune Buxerolles » : 1 314 533,49 € en dépenses et 271 742,65 € en recettes.

« 2017 – Commune Chasseneuil » : 1 014 368,89 € en dépenses et 19 175,43 € en recettes.

« 2017 – Commune Mignaloux » : 688 716,16 € en dépenses et 75 489,83 € en recettes.

« 2017 – Commune Fontaine-le-Comte » : 936 178,97 € en dépenses et 16 737,26 € en recettes.

« 2017 – Commune Saint-Benoît » : 784 033,01 € en dépenses et 0,00 € en recettes.

« 2017 – Commune Biard » : 358 805,07 € en dépenses et 0,00 € en recettes.

« 2017 – Commune Montamisé » : 643 730,92 € en dépenses et 209 750,52 € en recettes.

« 2017 – Commune Ligugé » : 170 662,99 € en dépenses et 0,00 € en recettes.

« 2017 – Commune Croutelle » : 92 673,76 € en dépenses et 0,00 € en recettes.

« 2017 – Commune Béruges » : 117 547,36 € en dépenses et 3 293,34 € en recettes.

L'affectation « 2017 – Convention de gestion GP 27 » des communes de GP 27 correspond aux dépenses et recettes de voirie éclairage public suite au transfert de la compétence à Grand Poitiers depuis le 1^{er} janvier 2017.

« 2017 – Convention de gestion GP 27 » : 1 057 364,47 € en dépenses et 128 427,46 € en recettes. Cette affectation regroupe les crédits de remboursement pour les dépenses 2017 de voirie et d'éclairage public des communes de GP 27. **En 2018, il est inscrit 400 000,00 € en dépenses et 75 000,00 € en recettes pour des reports.** Il s'agit du solde estimatif des conventions de gestion.

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - VOIRIE AUTRES COMMUNES				8 849 867,86	7 257 867,86	400 000,00	1 192 000,00	1 592 000,00	0,00	0,00
1762 P	2017 - Commune Vouneuil sous Biard		4 ans	881 286,32	881 286,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1718 P	2017 - Commune Migne Auxances		4 ans	789 966,45	685 966,45	0,00	104 000,00	104 000,00	0,00	0,00
1712 P	2017 - Commune Buxerolles		4 ans	1 314 533,49	1 087 533,49	0,00	227 000,00	227 000,00	0,00	0,00
1713 P	2017 - Commune Chasseneuil		4 ans	1 014 368,89	938 368,89	0,00	76 000,00	76 000,00	0,00	0,00
1717 P	2017 - Commune Mignaloux		4 ans	688 716,16	591 716,16	0,00	97 000,00	97 000,00	0,00	0,00
1755 P	2017 - Commune Fontaine le Comte		4 ans	936 178,97	645 178,97	0,00	291 000,00	291 000,00	0,00	0,00
1753 P	2017 - Commune Saint Benoit		4 ans	784 033,01	518 033,01	0,00	266 000,00	266 000,00	0,00	0,00
1751 P	2017 - Commune Biard		4 ans	358 805,07	309 805,07	0,00	49 000,00	49 000,00	0,00	0,00
1719 P	2017 - Commune Montamisé		4 ans	643 730,92	618 730,92	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	0,00
1716 P	2017 - Commune Ligugé		4 ans	170 662,99	148 662,99	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00	0,00
1754 P	2017 - Commune Croutelle		4 ans	92 673,76	92 673,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1750 P	2017 - Commune Béruges		4 ans	117 547,36	82 547,36	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	0,00
17000 P	2017 - Convention gestion GP 27		1 an	1 057 364,47	657 364,47	400 000,00	0,00	400 000,00	0,00	0,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote :	-12 728 228,13	-1 841 610,25	-2 715 287,00	-8 171 330,88
---	----------------	---------------	---------------	---------------

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - VOIRIE AUTRES COMMUNES				754 664,45	415 209,45	75 000,00	264 455,00	339 455,00	0,00	0,00
1762 P	2017 - Commune Vouneuil sous Biard		4 ans	10 447,14	10 447,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1718 P	2017 - Commune Migne Auxances		4 ans	19 600,82	9 345,82	0,00	10 255,00	10 255,00	0,00	0,00
1712 P	2017 - Commune Buxerolles		4 ans	271 742,65	26 242,65	0,00	245 500,00	245 500,00	0,00	0,00
1713 P	2017 - Commune Chasseneuil		4 ans	19 175,43	10 475,43	0,00	8 700,00	8 700,00	0,00	0,00
1717 P	2017 - Commune Mignaloux		4 ans	75 489,83	75 489,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1755 P	2017 - Commune Fontaine le Comte		4 ans	16 737,26	16 737,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1753 P	2017 - Commune Saint Benoit		4 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1751 P	2017 - Commune Biard		4 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1719 P	2017 - Commune Montamisé		4 ans	209 750,52	209 750,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1716 P	2017 - Commune Ligugé		4 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1754 P	2017 - Commune Croutelle		4 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1750 P	2017 - Commune Béruges		4 ans	3 293,34	3 293,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
17000 P	2017 - Convention gestion GP 27		1 an	128 427,46	53 427,46	75 000,00	0,00	75 000,00	0,00	0,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote :	-2 218 427,55	-671 806,13	-218 508,00	-1 328 113,42
---	---------------	-------------	-------------	---------------

1.3 - Autorisation de programme « 2017 – VOIRIE »

Cette AP, évaluée à **8 035 404,69 € en dépenses** et **1 617 842,00 € en recettes** regroupe les crédits liés à la compétence voirie exercée sur GP 13 avant les transferts des communes au 1^{er} juillet 2016, c'est-à-dire la voirie dans le cadre des ZAE et des feux tricolores. Cette AP regroupe également les crédits pour les opérations de voirie dans le cadre de contractualisation spécifique (CPER...). Jusqu'au 1^{er} janvier 2018 cette AP intégrait également les crédits voirie éclairage public qui étaient gérés par les communautés de communes avant la fusion. Ces crédits sont - à partir de 2018 - transférés dans les nouvelles affectations communales 2018 – 2020.

Cette AP est composée de 5 affectations récurrentes et 6 affectations de projets.

Les affectations récurrentes sont celles-ci :

« 2017 – Voirie Pays Chauvinois » : 400 247,30 € en dépenses. Cette affectation récurrente correspond aux dépenses de voirie sur le territoire des 4 communes en provenance de la communauté de communes du Pays Chauvinois. Il s'agit du périmètre de la compétence voirie strictement exercée sur le territoire de la communauté de communes du Pays Chauvinois. Il n'y a plus de crédits à compter de 2018.

« 2017 – Voirie Val Vert du Clain » : 1 156 423,58 € en dépenses. Cette affectation récurrente correspond aux dépenses de voirie sur le territoire de la communauté de communes de Val Vert du Clain. Il s'agit du périmètre de la compétence voirie strictement exercée sur le territoire de la communauté de communes de Val vert du Clain. Ce chiffrage correspond au droit de tirage résultant du mode de fonctionnement de la communauté de communes. Il n'y a plus de crédits à compter de 2018.

« 2017 – Voirie Vienne et Moulière » : 290 731,40 € en dépenses. Cette affectation récurrente correspond aux dépenses de voirie sur le territoire de la communauté de communes de Vienne et Moulière. Il s'agit du périmètre de la compétence voirie strictement exercée sur le territoire de la communauté de communes de Vienne et Moulière. Il n'y a plus de crédits à compter de 2018.

« 2017 – Voirie » : 965 400,31€ en dépenses. Cette affectation récurrente correspond aux dépenses liées aux feux tricolores sur le territoire de GP 13. Un CP de 232 700 € est inscrit en 2018.

« 2017 – Voirie Pays Mélusin » : 192 654,74 € en dépenses. Cette affectation récurrente correspond aux dépenses de voirie sur le territoire de la communauté de communes du Pays Mélusin. Il s'agit du périmètre de la compétence voirie strictement exercée sur le territoire de la communauté de communes du Pays Mélusin. Il n'y a plus de crédits à compter de 2018.

Les affectations de projets sont celles-ci :

« 2017 – CPER RN 147 » : 2 000 000,00 € en dépenses. Cette affectation de projet correspond à la participation de Grand Poitiers dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, aux études préliminaires aux travaux sur la RN 147. Aucun CP n'est inscrit en 2018.

« 2017 – Voirie Giratoire Aliénor » : 2 609 947,02 € en dépenses et 1 505 000,00 € en recettes. Cette affectation de projet correspond à la réalisation d'un giratoire, route de Chardonchamps, permettant de connecter une nouvelle voie avec la mise en place du Parc d'Activités Aliénor d'Aquitaine.

« 2017 – Voirie Giratoire Cofiroute » : 0,00 € en dépenses et 0,00 € en recettes. Cette affectation est fusionnée avec l'affectation « 2017 – Voirie Giratoire Aliénor ». Aucun CP n'est inscrit en 2018.

« 2017 – Tison » : 0,00 € en dépenses et 0,00 € en recettes. Cette affectation de projet permet de percevoir des recettes par Grand Poitiers et de les reverser intégralement à la Ville de Poitiers pour le financement de l'opération Tison gérée par la Ville de Poitiers.

« 2017 – VVC – Voies vertes » : 200 000,34 € en dépenses et 0,00 € en recettes. Cette affectation est correspond aux dépenses concernant les voies vertes sur le périmètre de l'ancienne communauté de communes Valvert du Clain.

« 2018 – RD 951 » : 220 000,00 € en dépenses et 0,00 € en recettes. Cette affectation correspond à la participation de Grand Poitiers au Département dans le cadre des travaux d'aménagement de la Traversée de Jardres sur la RD 951. Cette opération avait été contractualisée par la communauté de communes du Pays Chauvinois avant la fusion. Aucun CP n'est inscrit en 2018.

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - VOIRIE				8 035 404,69	2 450 082,69	0,00	265 322,00	265 322,00	2 960 000,00	2 360 000,00
1795 R	2017 - Voirie Pays Chauvinois		4 ans	400 247,30	400 247,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1794 R	2017 - Voirie Val Vert du Clain		4 ans	1 156 423,58	1 156 423,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1782 P	2017 - CPER RN 147		4 ans	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00
1701 P	2017 - Voirie Giratoire Aliénor		4 ans	2 609 947,02	9 947,02	0,00	0,00	0,00	2 600 000,00	0,00
1793 R	2017 - Voirie Vienne et Moulière		4 ans	290 731,40	290 731,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1737 R	2017 - Voirie		4 ans	965 400,31	232 700,31	0,00	232 700,00	232 700,00	250 000,00	250 000,00
1702 P	2017 - Voirie Giratoire Cofiroute		4 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1796 R	2017 - Voirie Pays Mélusin		4 ans	192 654,74	192 654,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1792 P	2017 - Tison		4 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1799 P	2017 - VVC - VOIE VERTE		4 ans	200 000,34	167 378,34	0,00	32 622,00	32 622,00	0,00	0,00
1853 P	2018 - RD 951		3 ans	220 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote :	-5 317 501,31	-735 644,31	-4 332 857,00	-249 000,00
---	---------------	-------------	---------------	-------------

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - VOIRIE				1 617 842,00	112 842,00	0,00	0,00	0,00	307 500,00	1 197 500,00
1701 P	2017 - Voirie Giratoire Aliénor		4 ans	1 505 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	307 500,00	1 197 500,00
1702 P	2017 - Voirie Giratoire Cofiroute		4 ans	0,00	0,00					
1794 R	2017 - Voirie Val Vert du Clain		4 ans	0,00	0,00					
1792 P	2017 - Tison		4 ans	0,00	0,00					
1795 R	2017 - Voirie Pays Chauvinois		4 ans	90 022,00	90 022,00					
1793 R	2017 - Voirie Vienne et Moulière		4 ans	22 820,00	22 820,00					

Variation de l'AP par rapport au dernier vote :	-1 137 856,00	-694 177,00	-1 948 679,00	1 505 000,00
---	---------------	-------------	---------------	--------------

1.4 - Autorisation de programme « 2018 – VOIRIE GP 40 »

Cette **AP**, évaluée à **41 558 207,00 € en dépenses** et **8 074 050,00 € en recettes** regroupe les affectations par commune pour l'ensemble du territoire de Grand Poitiers. Elle est constituée de 39 affectations de projet (une par commune sauf Poitiers), de 8 affectations de projet pour la commune de Poitiers et de 2 affectations de projet globales. En effet, le volume financier pour la commune de Poitiers justifie la création de plusieurs affectations (8).

Pour l'année 2018, les dépenses de cette AP sont de 14 063 485,00 €, et les recettes de 2 783 711,00 €. Chaque affectation correspond au niveau de vote. Il n'est donc pas possible de modifier le montant de l'affectation sans délibérer à nouveau. Il y a donc une parfaite étanchéité entre les affectations de chaque commune.

Les montants pour les 39 affectations de projets pour toutes les communes de Grand Poitiers hormis Poitiers sont détaillés dans le tableau ci-dessous. Les dépenses pour chaque commune concernent les projets de voirie et d'éclairage public. Les recettes éventuelles correspondent à une inscription comptable des subventions avec arrêté en 2017 et des fonds de concours versés par les communes.

Les 8 affectations de projet pour Poitiers sont celles-ci :

« 2018 – Poitiers – Aménagements dans les quartiers » : 4 006 433,00 € en dépenses. Cette affectation récurrente permet de financer des travaux d'aménagement sur les espaces publics sur la commune de Poitiers. **Il est inscrit 1 595 200,00 € en dépenses pour 2018.**

« 2018 – Poitiers – Eclairage et automatisme » : 1 529 435,00 € en dépenses. Cette affectation récurrente permet de financer les travaux liés à l'éclairage public et aux bornes automatiques sur la commune de Poitiers. **Il est inscrit 650 000,00 € en dépenses pour 2018.**

« 2018 – Poitiers – Signalisation mobilier urbain » : 1 132 392,00 € en dépenses. Cette affectation récurrente finance les investissements de signalétiques et de mobilier urbain sur la commune de Poitiers. **Il est inscrit 500 000,00 € en dépenses pour 2018.**

« 2018 – Poitiers – Ouvrage d'art » : 935 170,00 € en dépenses. Cette affectation récurrente permet de financer des travaux sur les ouvrages d'art de la commune de Poitiers. **Il est inscrit 500 000 € en dépenses pour 2018.**

« 2018 – Poitiers – Stationnement sur espaces publics » : 69 315,00 € en dépenses. Cette affectation récurrente est composée uniquement de reports. **Il est inscrit 50 000 € en dépenses pour 2018.**

« 2018 – Poitiers – CPPE Eclairage Public » : 1 148 858,00 € en dépenses et 400 000,00 € en recettes. Cette affectation de projet ouvre les crédits d'investissements jusqu'en 2020 du contrat de partenariat de performance énergétique (CPPE). Ce dernier a pour objet la reconstruction, la maintenance, l'exploitation et la gestion énergétique des installations d'éclairage public des secteurs de Beaulieu, des Couronneries et de la Sapinière. **Il est inscrit 400 000,00 € en dépenses et 400 000,00 € en recettes pour 2018.**

« 2018 – Poitiers – NPNRU » : 1 305 959,00 € en dépenses et 90 000,00 € en recettes. Cette affectation de projet correspond aux dépenses de voirie dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain sur la commune de Poitiers. **Il est inscrit 900 000,00 € en dépenses et 0,00 € en recettes pour 2018.**

« 2018 – Poitiers – BHNS » : 4 600 000,00 € en dépenses. Cette affectation de projet correspond à la participation de Grand Poitiers au projet de Bus à Haut Niveau de Services (financé par le budget annexe Mobilités de Grand Poitiers) au titre de la voirie. **Il n'est pas inscrit de crédits en dépenses pour 2018.**

Deux affectations de projet concernent toutes les communes de GP 40 :

« 2018 – Poitiers – GP40 - Véhicules et matériels » : 488 574,00 € en dépenses. Cette affectation regroupe les dépenses relatives au renouvellement de véhicules et de matériels de voirie et d'éclairage public. **Il est inscrit 168 574,00 € en dépenses pour 2018.**

« 2018 – GP40 - Subventions » : 3 800 000,00 € en recettes. Cette affectation correspond aux recettes mutualisées perçues par Grand Poitiers. Elle n'intègre pas les fonds de concours des communes et les subventions disposant d'un arrêté en 2017. Ces recettes apparaissent comptablement sur les affectations des communes. **Il est inscrit 1 266 667,00 € en recettes pour 2018.**

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2018 - VOIRIE GP 40				41 558 207,00	0,00	0,00	14 063 485,00	14 063 485,00	15 710 776,00	11 783 946,00
1802 P	2018 - Celle Levescault		3 ans	316 380,00		105 460,00	105 460,00	105 460,00	105 460,00	105 460,00
1803 P	2018 - Cloue		3 ans	72 185,00		26 236,00	26 236,00	26 236,00	23 443,00	22 506,00
1804 P	2018 - Coulombiers		3 ans	285 492,00		110 936,00	110 936,00	110 936,00	150 401,00	24 155,00
1805 P	2018 - Curzay sur vonne		3 ans	69 231,00		23 077,00	23 077,00	23 077,00	23 077,00	23 077,00
1806 P	2018 - Jazeneuil		3 ans	320 505,00		106 835,00	106 835,00	106 835,00	106 835,00	106 835,00
1807 P	2018 - Lusignan		3 ans	829 566,00		769 566,00	769 566,00	769 566,00	30 000,00	30 000,00
1808 P	2018 - Rouille		3 ans	608 065,00		266 098,00	266 098,00	266 098,00	313 873,00	28 094,00
1809 P	2018 - Saint Sauvant		3 ans	263 802,00		87 934,00	87 934,00	87 934,00	87 934,00	87 934,00
1810 P	2018 - Sanxay		3 ans	114 993,00		38 331,00	38 331,00	38 331,00	38 331,00	38 331,00
1811 P	2018 - Chauvigny		3 ans	2 040 000,00		750 000,00	750 000,00	750 000,00	655 000,00	635 000,00
1812 P	2018 - Jardres		3 ans	402 290,00		138 256,00	138 256,00	138 256,00	150 734,00	113 300,00
1813 P	2018 - La Puye		3 ans	290 000,00		95 000,00	95 000,00	95 000,00	135 000,00	60 000,00
1814 P	2018 - Sainte Radegonde		3 ans	119 000,00		61 000,00	61 000,00	61 000,00	38 000,00	20 000,00
1815 P	2018 - Beaumont - Saint Cyr		3 ans	942 203,00		300 194,00	300 194,00	300 194,00	533 927,00	108 082,00
1816 P	2018 - Dissay		3 ans	1 056 371,00		479 318,00	479 318,00	479 318,00	548 132,00	28 921,00
1817 P	2018 - Jaunay - Marigny		3 ans	1 117 231,00		315 000,00	315 000,00	315 000,00	802 231,00	0,00
1818 P	2018 - Saint Georges les Baillargeaux		3 ans	1 315 890,00		312 890,00	312 890,00	312 890,00	409 000,00	594 000,00
1819 P	2018 - Bignoux		3 ans	105 000,00		20 000,00	20 000,00	20 000,00	55 000,00	30 000,00
1820 P	2018 - Bonnes		3 ans	221 000,00		75 000,00	75 000,00	75 000,00	59 000,00	87 000,00
1821 P	2018 - La Chapelle Moulière		3 ans	98 000,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00	60 000,00	35 000,00
1822 P	2018 - Lavoux		3 ans	150 000,00		70 000,00	70 000,00	70 000,00	35 000,00	45 000,00
1823 P	2018 - Liniers		3 ans	56 500,00		21 500,00	21 500,00	21 500,00	35 000,00	0,00
1824 P	2018 - Pouille		3 ans	143 000,00		34 000,00	34 000,00	34 000,00	42 000,00	67 000,00
1825 P	2018 - Saint Julien l'Ars		3 ans	551 000,00		52 000,00	52 000,00	52 000,00	452 000,00	47 000,00
1826 P	2018 - Savigny l'Evescault		3 ans	81 000,00		25 000,00	25 000,00	25 000,00	56 000,00	0,00
1827 P	2018 - Sèvres Anxaumont		3 ans	349 963,00		37 963,00	37 963,00	37 963,00	126 000,00	186 000,00
1828 P	2018 - Terce		3 ans	109 500,00		21 500,00	21 500,00	21 500,00	71 500,00	16 500,00
1829 P	2018 - Béruges		3 ans	189 876,00		63 292,00	63 292,00	63 292,00	63 292,00	63 292,00
1830 P	2018 - Biard		3 ans	684 338,00		404 609,00	404 609,00	404 609,00	70 931,00	208 798,00
1831 P	2018 - Buxerolles		3 ans	1 558 503,00		344 315,00	344 315,00	344 315,00	1 072 082,00	142 106,00
1832 P	2018 - Chasseneuil du Poitou		3 ans	3 248 372,00		1 402 372,00	1 402 372,00	1 402 372,00	800 000,00	1 046 000,00
1833 P	2018 - Croutelle		3 ans	400 063,00		59 071,00	59 071,00	59 071,00	314 107,00	26 885,00
1834 P	2018 - Fontaine le Comte		3 ans	699 843,00		456 002,00	456 002,00	456 002,00	192 200,00	51 641,00
1835 P	2018 - Ligue		3 ans	1 392 881,00		166 881,00	166 881,00	166 881,00	824 000,00	402 000,00
1836 P	2018 - Migne Auxances		3 ans	1 739 000,00		629 500,00	629 500,00	629 500,00	562 000,00	547 500,00
1837 P	2018 - Mignaloux Beauvoir		3 ans	1 128 922,00		408 842,00	408 842,00	408 842,00	360 040,00	360 040,00
1838 P	2018 - Montamisé		3 ans	588 636,00		195 436,00	195 436,00	195 436,00	233 438,00	159 762,00
1839 P	2018 - Saint Benoît		3 ans	705 099,00		163 840,00	163 840,00	163 840,00	190 172,00	351 087,00
1840 P	2018 - Vouneuil sous Biard		3 ans	1 978 371,00		659 457,00	659 457,00	659 457,00	659 457,00	659 457,00
1841 P	2018 - Poitiers - Aménagements dans les quartiers		3 ans	4 006 433,00		1 595 200,00	1 595 200,00	1 595 200,00	1 205 616,00	1 205 617,00
1842 P	2018 - Poitiers - Eclairages et automatismes		3 ans	1 529 435,00		650 000,00	650 000,00	650 000,00	439 717,00	439 718,00
1843 P	2018 - Poitiers - Signalisation mobilier urbain		3 ans	1 132 392,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00	316 196,00	316 196,00
1844 P	2018 - Poitiers - Ouvrages d'art		3 ans	935 170,00		500 000,00	500 000,00	500 000,00	217 585,00	217 585,00
1845 P	2018 - Poitiers - Stationnement sur espaces publics		3 ans	69 315,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00	9 657,00	9 658,00
1846 P	2018 - Poitiers - MPPE éclairage public		3 ans	1 148 858,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00	374 429,00	374 429,00
1847 P	2018 - Poitiers - NPNRU		3 ans	1 305 959,00		900 000,00	900 000,00	900 000,00	202 979,00	202 980,00
1848 P	2018 - Poitiers - BHNS		3 ans	4 600 000,00		0,00	0,00	0,00	2 300 000,00	2 300 000,00
1849 P	2018 - GP 40 - Véhicules et matériels		3 ans	488 574,00		168 574,00	168 574,00	168 574,00	160 000,00	160 000,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote : 6 279 842,00 3 243 260,00 3 036 582,00

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2018 - VOIRIE GP 40				8 074 050,00	0,00	0,00	2 783 711,00	2 783 711,00	3 009 084,00	2 281 255,00
1803 P	2018 - Cloue		3 ans	12 510,00		0,00	0,00	0,00	12 510,00	0,00
1804 P	2018 - Coulombiers		3 ans	47 603,00		0,00	0,00	0,00	47 603,00	0,00
1806 P	2018 - Jazeneuil		3 ans	5 592,00		0,00	0,00	0,00	5 592,00	0,00
1807 P	2018 - Lusignan		3 ans	371 925,00		51 447,00	51 447,00	51 447,00	320 478,00	0,00
1808 P	2018 - Rouille		3 ans	50 357,00		0,00	0,00	0,00	50 357,00	0,00
1814 P	2018 - Sainte Radegonde		3 ans	13 673,00		7 009,00	7 009,00	7 009,00	4 366,00	2 298,00
1815 P	2018 - Beaumont - Saint Cyr		3 ans	59 832,00		0,00	0,00	0,00	59 832,00	0,00
1816 P	2018 - Dissay		3 ans	6 620,00		0,00	0,00	0,00	6 620,00	0,00
1818 P	2018 - Saint Georges les Baillargeaux		3 ans	299 602,00		71 239,00	71 239,00	71 239,00	93 121,00	135 242,00
1832 P	2018 - Chasseneuil du Poitou		3 ans	2 064 555,00		891 300,00	891 300,00	891 300,00	508 453,00	664 802,00
1833 P	2018 - Croutelle		3 ans	120 000,00		0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00
1835 P	2018 - Ligue		3 ans	697 224,00		83 534,00	83 534,00	83 534,00	412 464,00	201 226,00
1837 P	2018 - Mignaloux Beauvoir		3 ans	34 557,00		12 515,00	12 515,00	12 515,00	11 021,00	11 021,00
1846 P	2018 - Poitiers - MPPE éclairage public		3 ans	400 000,00		400 000,00	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00
1847 P	2018 - Poitiers - NPNRU		3 ans	90 000,00		0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00
1850 P	2018 - GP 40 - Subventions		3 ans	3 800 000,00		1 266 667,00	1 266 667,00	1 266 667,00	1 266 666,00	1 266 666,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote : 8 074 050,00 2 783 711,00 5 290 339,00

2. SPORTS

Ce domaine est composé d'une seule **autorisation de programme**, d'une **durée de 4 ans**, pour un montant total de **20 629 477,13 €** (en hausse de **1 353 723,58 €**) en **dépenses** et **1 675 000,00 €** (en hausse de **1 635 000,00 €**) en **recettes**.

Pour l'année 2018, les dépenses de ce domaine sont de **5 471 294,00 €**, et les recettes de **1 030 000,00 €**.

DEPENSES

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - SPORTS	4 ans	20 629 477,13	3 253 181,13	0,00	5 471 294,00	5 471 294,00	8 389 402,00	3 515 600,00
Total		20 629 477,13	3 253 181,13	0,00	5 471 294,00	5 471 294,00	8 389 402,00	3 515 600,00

RECETTES

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - SPORTS	4 ans	1 675 000,00	5 000,00	0,00	1 030 000,00	1 030 000,00	640 000,00	0,00
Total		1 675 000,00	5 000,00	0,00	1 030 000,00	1 030 000,00	640 000,00	0,00

L'autorisation de programme est détaillée ci-dessous :

2.1 - Autorisation de programme « 2017 – SPORTS »

Cette **AP**, évaluée à **20 629 477,13 € en dépenses** et **1 675 000,00 € en recettes**, regroupe l'intégralité des crédits rattachés au domaine Sports.

Composée en 2017 de 11 affectations de projets et de 2 affectations récurrentes, plusieurs affectations ont été fusionnées à partir de 2018 dans un objectif de simplification :

- Les opérations 1715 « 2017 – Gymnases et espaces sportifs urbains » et 1746 « 2017 – Projets équipements sportifs ex CC » sont regroupés sous l'opération 1715 « 2017 – Gymnases et espaces sportifs de loisirs »
- Les opérations 1726 « 2017 - Entretien du patrimoine », 1748 « 2017 – Equipements transférés Saint Benoit », 1752 « 2017 – Equipements transférés Vouneuil-sous-Biard », 1764 « 2017 – Investissements récurrents transfert », 1770 « 2017 – Equipements transférés Poitiers », 1771 « 2017 – GER Bâtiments ex CC », 1772 « 2017 – Equipements transférés Buxerolles » et 1773 « 2017 – Equipements transférés Croutelle » sont regroupées sous l'opération 1720 « 2017 – Investissements récurrents »

Cette AP est donc composée en 2018 de 2 affectations de projet et 2 affectations récurrentes.

Les 2 affectations de projets sont :

« 2017 – Programme de réhabilitation des piscines » : 7 876 918,98 € en dépenses et 1 040 000 € en recettes. Il est inscrit 2 000 000,00 € en dépenses et 400 000 € en recettes pour 2018. Les dépenses en 2018 correspondent aux travaux à la Ganterie (Phase 2 « bassin nordique ») et aux études techniques sur la piscine de la Blaiserie. Les recettes supplémentaires inscrites en 2018 et 2019 correspondent au versement de la subvention DSIL pour la piscine de la Ganterie.

« 2017 – Gymnases et espaces sportifs de loisirs » : 5 710 926,74 € en dépenses et 10 000,00 € en recettes (Affectations 1715 et 1746). **Il est inscrit 1 609 152,00 € en dépenses et 10 000 € en recettes pour 2018.** Les dépenses en 2018 correspondent à la réhabilitation des gymnases André MESSY à Buxerolles et Jean DOUCET à Lusignan, l'engagement de la construction des courts de tennis couverts à Montamisé, la réfection des huisseries du manège et des logements du centre équestre à Mignaloux-Beauvoir. Les recettes supplémentaires inscrites en 2018 correspondent au versement de la subvention de la Fédération Française de Football pour le terrain synthétique André MESSY.

Les 2 affectations récurrentes sont :

« 2017 – Investissements récurrents » : 6 726 167,53 € en dépenses et 625 000,00 € en recettes (Affectations 1720, 1726, 1748, 1752, 1764, 1770, 1771, 1772 et 1773). Cette affectation comprend les dépenses de gros entretien du patrimoine. **Il est inscrit 1 854 142,00 € en dépenses et 620 000 € en recettes pour 2018.** Les dépenses 2018 concernent notamment la fin de l'opération de mise en accessibilité du Stade Paul Rébeilleau et la réfection des vestiaires du gymnase Grand Maison. Les recettes supplémentaires inscrites en 2018 correspondent au solde de subventions pour le Pôle sportif de Lusignan. Ces crédits inscrits en report en 2017 ont été intégrés au programme d'AP CP en 2018.

« 2017 – Subventions d'équipement » : 32 000,00 € en dépenses. Cette affectation correspond aux subventions d'équipement attribuées aux clubs sportifs. **Il est inscrit 8 000,00 € en dépenses pour 2018.**

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - SPORTS				20 629 477,13	3 253 181,13	0,00	5 471 294,00	5 471 294,00	8 389 402,00	3 515 600,00
1714 P	2017 - Programme de réhabilitation des piscines	4 ans	7 876 918,98	120 385,98	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	4 589 198,00	1 167 335,00	
1720 R	2017 - Investissements récurrents	4 ans	6 726 167,53	1 571 756,53	0,00	1 854 142,00	1 854 142,00	2 008 904,00	1 291 365,00	
1715 P	2017 - Gymnases et espaces sportifs de loisirs	4 ans	5 710 926,74	1 269 574,74	0,00	1 609 152,00	1 609 152,00	1 783 300,00	1 048 900,00	
1746 P	2017 - Projets équipements sportifs ex CC	4 ans	8 790,00	8 790,00						Intégré à l'opération 1715
1770 P	2017 - Equipements transférés Poitiers	4 ans	127 511,57	127 511,57						Intégré à l'opération 1720
1771 R	2017 - GER bâtiments ex CC	4 ans	102 753,39	102 753,39						Intégré à l'opération 1720
1772 P	2017 - Equipements transférés Buxerolles	4 ans	0,00	0,00						Intégré à l'opération 1720
1748 P	2017 - Equipements transférés Saint Benoît	4 ans	32 535,36	32 535,36						Intégré à l'opération 1720
1764 P	2017 - Investissements récurrents transfert	4 ans	10 315,43	10 315,43						Intégré à l'opération 1720
1798 R	2017 - Subventions d'équipement	4 ans	32 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00	
1726 P	2017- Entretien du patrimoine	4 ans	1 558,13	1 558,13						Intégré à l'opération 1720
1752 P	2017 - Equipements transférés Vouneuil sous Biard	4 ans	0,00	0,00						Intégré à l'opération 1720
1773 P	2017 - Equipements transférés Croutelle	4 ans	0,00	0,00						Intégré à l'opération 1720

Variation de l'AP par rapport au dernier vote :	1 353 723,58	-758 131,42	-503 120,00	2 614 975,00
---	--------------	-------------	-------------	--------------

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - SPORTS				1 675 000,00	5 000,00	0,00	1 030 000,00	1 030 000,00	640 000,00	0,00
1714 P	2017 - Programme de réhabilitation des piscines	4 ans	1 040 000,00	0,00	0,00	400 000,00	400 000,00	640 000,00	0,00	
1720 R	2017 - Investissements récurrents	4 ans	625 000,00	5 000,00	0,00	620 000,00	620 000,00	0,00	0,00	
1715 P	2017 - Gymnases et espaces sportifs de loisirs	4 ans	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	0,00	

Variation de l'AP par rapport au dernier vote :	1 635 000,00	-35 000,00	0,00	1 030 000,00	640 000,00
---	--------------	------------	------	--------------	------------

3. DEVELOPPEMENT URBAIN

Ce domaine est composé de 7 autorisations de programme, d'une durée de 4 ans chacune, pour un montant total de 16 806 278,32 € (en hausse de 2 659 630,32 €) en dépenses et 1 741 680,00 € (en hausse de 643 151,00 €) en recettes.

Pour l'année 2018, les dépenses de ce domaine sont de 3 867 209,00 €, et les recettes de 519 677,00 €.

DEPENSES

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - HABITAT	4 ans	6 450 617,20	1 852 479,20	0,00	1 378 400,00	1 378 400,00	1 532 556,00	1 687 182,00
2017 - ANRU	4 ans	3 452 953,50	9 036,50	0,00	457 917,00	457 917,00	1 360 500,00	1 625 500,00
2017 - SUBVENTIONS INCENDIES ET EAUX PLUVIALES	4 ans	1 200 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
2017 - LGV SEA	4 ans	599 999,56	439 997,56	0,00	160 002,00	160 002,00	0,00	0,00
2017 - DEVELOPPEMENT NUMERIQUE	4 ans	2 868 310,22	346 229,22	0,00	916 081,00	916 081,00	884 000,00	722 000,00
2017 - PLU ET ETUDES	4 ans	1 113 237,27	77 598,27	0,00	301 048,00	301 048,00	393 639,00	340 952,00
2017- ESPACES VERTS	4 ans	219 974,13	46 213,13	0,00	53 761,00	53 761,00	60 000,00	60 000,00
2017 - URBAIN	4 ans	901 186,44	1 186,44	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
Total		16 806 278,32	3 072 740,32	0,00	3 867 209,00	3 867 209,00	4 830 695,00	5 035 634,00

RECETTES

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - HABITAT	4 ans	1 443 666,00	185 310,00	0,00	332 663,00	332 663,00	384 431,00	541 262,00
2017 - ANRU	4 ans	37 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	12 500,00
2017 - SUBVENTIONS INCENDIES ET EAUX PLUVIALES	4 ans	0,00						
2017 - LGV SEA	4 ans	0,00						
2017 - DEVELOPPEMENT NUMERIQUE	4 ans	205 646,00	0,00	0,00	145 146,00	145 146,00	53 000,00	7 500,00
2017 - PLU ETUDES	4 ans	49 000,00	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00	13 000,00	0,00
2017- ESPACES VERTS	4 ans	5 868,00	0,00	0,00	5 868,00	5 868,00	0,00	0,00
Total		1 741 680,00	185 310,00	0,00	519 677,00	519 677,00	475 431,00	561 262,00

Les autorisations de programme sont détaillées ci-dessous :

3.1 - Autorisation de programme « 2017 – Habitat »

Cette AP, évaluée à 6 450 617,20 € en dépenses et 1 443 666,00 € en recettes, regroupe les crédits d'investissement rattachés à la politique de l'habitat.

Elle est composée de 4 affectations récurrentes :

« 2017 – Production de logements neufs – SUB GP » : 3 597 515,00 € en dépenses. Cette affectation récurrente résulte de l'application du barème d'aides au logement de Grand Poitiers. Les aides sont destinées aux bailleurs sociaux. Il est inscrit 677 936,00 € en dépenses pour 2018.

« 2017 – Rénovation » : 693 800,00 € en dépenses. Il s'agit d'aides destinées aux bailleurs sociaux pour la réhabilitation des logements et résidences. Les bailleurs sociaux achèvent les réhabilitations globales de

plusieurs bâtiments (Bretagne aux Couronneries, Trois Rivières aux Trois Cités). A partir de 2019, ces réhabilitations se concentreront sur les résidences des Couronneries dans le cadre du NPNRU. **Il est inscrit 237 800,00 € en dépenses pour 2018.**

« 2017 – OPAH RU – Aides aux privés » : 583 400,00 € en dépenses. Cette affectation récurrente finance la réhabilitation de logements privés dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat – Renouvellement Urbain. **Il est inscrit 130 000,00 € en dépenses pour 2018.**

« 2017 – Production de logements neufs – SUB ETAT » : 1 575 902,20 € en dépenses et 1 443 666,00 € en recettes. Les crédits en dépenses sont financés par une recette de l'Etat. En effet, ce sont des subventions de l'Etat qui sont versées par Grand Poitiers dans le cadre de la convention de délégation des aides à la pierre de l'Etat. **Il est inscrit 332 664,00 € en dépenses et 332 663,00 € en recettes pour 2018.**

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - HABITAT				6 450 617,20	1 852 479,20	0,00	1 378 400,00	1 378 400,00	1 532 556,00	1 687 182,00
1710 R	2017 - Production de logements neufs - SUB GP		4 ans	3 597 515,00	1 055 534,00	0,00	677 936,00	677 936,00	933 125,00	930 920,00
1709 R	2017 - Rénovation		4 ans	693 800,00	456 000,00	0,00	237 800,00	237 800,00	0,00	0,00
1708 R	2017 - OPAH RU - Aides aux privés		4 ans	583 400,00	23 400,00	0,00	130 000,00	130 000,00	215 000,00	215 000,00
1711 R	2017 - Production de logements neufs - SUB ETAT		4 ans	1 575 902,20	317 545,20	0,00	332 664,00	332 664,00	384 431,00	541 262,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote :	700 634,20	-29 310,80	-460 518,00	1 190 463,00
---	------------	------------	-------------	--------------

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - HABITAT				1 443 666,00	185 310,00	0,00	332 663,00	332 663,00	384 431,00	541 262,00
1711 R	2017 - Production de logements neufs - SUB ETAT		4 ans	1 443 666,00	185 310,00	0,00	332 663,00	332 663,00	384 431,00	541 262,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote :	722 083,00	-18 173,00	51 145,00	689 111,00
---	------------	------------	-----------	------------

3.2 - Autorisation de programme « 2017 – ANRU »

Cette **AP**, évaluée à **3 452 953,50 € en dépenses et 37 500,00 € en recettes**, concerne les subventions versées pour le financement des opérations programmées avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU). Elle est composée de 2 affectations récurrentes :

« 2017 – NPNRU » : 3 337 400,00 € en dépenses et 37 500,00 € en recettes. Cette opération concerne la résidentialisation et réhabilitation des logements d'Ekidom et d'Habitat de la Vienne aux Couronneries dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain des Couronneries. Elle concerne aussi l'étude urbaine qui va être conduite pour la mise en œuvre du projet. Les recettes sont celles de l'ANRU sur cette étude. **Il est inscrit 351 400,00 € en dépenses pour 2018.**

« 2017 – ANRU » : 115 553,50 € en dépenses. Cette opération concerne les derniers programmes d'Ekidom et Habitat de la Vienne à Bellejouanne et aux Montgorges dans le cadre des conventions ANRU déjà passées. **Il est inscrit 106 517,00 € en dépenses pour 2018.** Les CP 2018 correspondent au solde de l'opération.

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - ANRU 2015				3 452 953,50	9 036,50	0,00	457 917,00	457 917,00	1 360 500,00	1 625 500,00
1747 R	2017 - NPNRU	4 ans		3 337 400,00	0,00	0,00	351 400,00	351 400,00	1 360 500,00	1 625 500,00
1707 R	2017 - ANRU	4 ans		115 553,50	9 036,50	0,00	106 517,00	106 517,00	0,00	0,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote :	1 263 000,50	-3 359,50	-301 640,00	1 568 000,00
---	--------------	-----------	-------------	--------------

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - ANRU 2015				37 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	12 500,00
1747 R	2017 - NPNRU	4 ans		37 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00	12 500,00
1707 R	2017 - ANRU	4 ans		0,00						

Variation de l'AP par rapport au dernier vote :	37 500,00	0,00	0,00	37 500,00
---	-----------	------	------	-----------

3.3 - Autorisation de programme « 2017 – Défense incendie et eau pluviale »

Cette **AP**, évaluée à **1 200 000,00 € en dépenses et 0,00 € en recettes**, est composée d'une unique affectation récurrente :

« 2017 – Défense incendie et eau pluviale » : 1 200 000,00 € en dépenses. Cette enveloppe prévoit le versement de subventions aux budgets Eau et Assainissement pour la réalisation d'investissements relatifs à la gestion de l'eau pluviale et de la défense incendie. **Il est inscrit 300 000,00 € en dépenses pour 2018.**

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - SUBVENTIONS INCENDIES ET EAUX PLUVIALES				1 200 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
1728 R	2017 - Défense incendie et eau pluviale	4 ans		1 200 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote :	0,00	0,00	0,00	0,00
---	------	------	------	------

3.4 - Autorisation de programme « 2017 – LGV SEA »

Cette **AP**, évaluée à **599 999,56 € en dépenses et 0,00 € en recettes**, est composée d'une unique affectation récurrente.

« 2017 – Ligne grande vitesse » : 599 999,56 € en dépenses. Cette enveloppe prévoit le versement d'une participation pour le financement de la Ligne à Grande Vitesse Sud Europe Atlantique. **Il est inscrit 160 002,00 € en dépenses pour 2018.** Il est prévu de solder l'opération en 2018.

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - LIGNE GRANDE VITESSE SUD EUROPE ATLANTIQUE				599 999,56	439 997,56	0,00	160 002,00	160 002,00	0,00	0,00
104	2017 - Ligne grande vitesse		4 ans	599 999,56	439 997,56	0,00	160 002,00	160 002,00	0,00	0,00
Variation de l'AP par rapport au dernier vote :						-0,44	-25 002,44		25 002,00	0,00

3.5 - Autorisation de programme « 2017 – Développement numérique »

Cette AP, évaluée à **2 868 310,22 € en dépenses et 205 646,00 € en recettes**, est composée de 4 affectations de projets :

« 2017 – Info géographique » : 856 895,22 € en dépenses et 134 500,00 €. Cette affectation de projet concerne la mise à jour du Schéma d'orientation de l'information géographique. Il est prévu une augmentation des crédits de paiement à hauteur de :

- 50 000 € par an à partir de 2018 pour la réalisation et la mise à jour du plan de corps de rue simplifié (PCRS) dans le cadre de la nouvelle réglementation DT-DICT relative aux travaux à proximité des réseaux
- 100 000 € en 2019 et 120 000 € en 2020 pour la mise à jour de l'orthophotographie.

Il est inscrit 183 000,00 € en dépenses et 74 000 € en recettes pour 2018.

« 2017 – Aménagement numérique » : 1 586 512,00 € en dépenses. Cette affectation de projet concerne le déploiement numérique du territoire notamment dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Numérique (SDAN) sur l'ensemble du périmètre de Grand Poitiers 40. Le report de la convention pour le SDAN avec le Conseil Départemental de la Vienne a entraîné un décalage des crédits à 2018. **Il est inscrit 600 000,00 € en dépenses pour 2018.**

« 2017 – Equipement et matériel » : 282 610,00 € en dépenses. Cette affectation de projet comprend la création de vidéos en ligne pour le site Internet de Grand Poitiers (48 000 € par an). Une enveloppe supplémentaire de 70 000 € a été prévue en 2018 pour la création d'un site internet pour la nouvelle Communauté urbaine. **Il est inscrit 118 000,00 € en dépenses pour 2018.**

« 2017 – Territoire numérique innovant » : 142 293,00 € en dépenses et 71 146,00 € en recettes. Cette opération financée à 50 % par la Caisse des Dépôts a pour objectif la réalisation d'un schéma directeur « Territoire Numérique Innovant ». **Il est inscrit 15 081,00 € en dépenses et 71 146,00 € en recettes pour 2018.**

DEPENSES

Variation de l'AP par rapport au dernier vote : -172 100,78 -468 570,78 80 180,00 216 290,00

RECETTES

Référence	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - DEVELOPPEMENT NUMERIQUE				205 646,00	0,00	0,00	145 146,00	145 146,00	53 000,00	7 500,00
	1729 P	2017 - Info Géographique	4 ans	134 500,00	0,00	0,00	74 000,00	74 000,00	53 000,00	7 500,00
	1774 P	2017 - Territoire numérique innovant	4 ans	71 146,00	0,00	0,00	71 146,00	71 146,00	0,00	0,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote : -91 854,00 -163 000,00 71 146,00 0,00

3.6 - Autorisation de programme « 2017 – PLU et ETUDES »

Cette AP, évaluée à **1 113 237,27 € en dépenses** et **49 000,00 € en recettes**. Elle était composée en 2017 de deux affectations récurrentes (1797 « 2017 – PLU 27 communes » et 1706 « 2017 – PLU et études »), qui ont été fusionnées en 2018 sous l'affectation 1706 « 2017 – PLU et études ».

« 2017 – PLU et études » : 1 113 237,27 € en dépenses et 49 000,00 € en recettes. Cette affectation récurrente concerne les évolutions du PLU intercommunal et des PLU communaux. Il est inscrit 301 048 € en dépenses et 36 000 € en recettes pour 2018.

DEFENSES

DEFENSES							CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020	
Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018		Report	CP nouveaux	TOTAL			
2017 - PLU ET ETUDES				1 113 237,27	77 598,27	0,00	301 048,00	301 048,00	393 639,00	340 952,00		
1706 R	2017 - PLU ET ETUDES		4 ans	1 113 237,27	77 598,27	0,00	301 048,00	301 048,00	393 639,00	340 952,00		

Variation de l'AP par rapport au dernier vote : -68 400,73 -9 930,73 -354 109,00 295 639,00

RECETTES

RECETTES										
Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - PLU ET ETUDES				49 000,00	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00	13 000,00	0,00
1706 R	2017 - PLU		4 ans	49 000,00	0,00	0,00	36 000,00	36 000,00	13 000,00	0,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote : 49 000,00 0,00 36 000,00 13 000,00

3.7 - Autorisation de programme « 2017 – Espaces verts »

Cette AP, évaluée à **219 974,13 € en dépenses et 5 868,00 € en recettes**, est composée de deux affectations récurrentes :

« 2017 – Milieux naturels » : 178 724,13 € en dépenses et 5 868,00 € en recettes. Cette affectation regroupe les crédits ayant pour objectifs l'aménagement du Parc Naturel Urbain (PNU) et l'entretien du circuit Ville-Nature. **Il est inscrit 42 511,00 € en dépenses et 5 868,00 € en recettes pour 2018.**

« 2018 – GEMAPI » : 41 250,00 € en dépenses et 0,00 € en recettes. Cette affectation concerne les opérations d'investissements sur les ouvrages hydrauliques. **Il est inscrit 11 250,00 € en dépenses pour 2018.**

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - ESPACES VERTS				219 974,13	46 213,13	0,00	53 761,00	53 761,00	60 000,00	60 000,00
1741 R	2017 - Milieux naturels	4 ans	178 724,13	46 213,13	0,00	42 511,00	42 511,00	45 000,00	45 000,00	
1852 R	2018 - GEMAPI	3 ans	41 250,00	0,00	0,00	11 250,00	11 250,00	15 000,00	15 000,00	
Variation de l'AP par rapport au dernier vote :						35 311,13	-3 449,87	8 761,00	30 000,00	

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - ESPACES VERTS				5 868,00	0,00	0,00	5 868,00	5 868,00	0,00	0,00
1741 R	2017 - Milieux naturels	4 ans	5 868,00	0,00	0,00	5 868,00	5 868,00	0,00	0,00	0,00
Variation de l'AP par rapport au dernier vote :						-2 432,00	-8 300,00	5 868,00	0,00	

3.8 - Autorisation de programme « 2017 – Urbain »

Cette AP, évaluée à **901 186,44 € en dépenses**, est composée d'une unique affectation récurrente :

« 2017 – Actions foncières » : 901 186,44 € en dépenses. Cette affectation regroupe les crédits pour les demandes de préemption et les opportunités foncières des communes. **Il est inscrit 300 000,00 € en dépenses pour 2018.**

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - URBAIN				901 186,44	1 186,44	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00
1723 R	2017 - Actions foncières	4 ans	901 186,44	1 186,44	0,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00	300 000,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote :

4. DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - ATTRACTIVITE

Le domaine « Economie » a été renommé « Développement économique - Attractivité » en 2018 à la suite de deux changements :

- L'ajout de l'autorisation de programme « 2017 – Université » précédemment dans le domaine « Université »
- La création d'une nouvelle autorisation de programme intitulée « 2018 – Développement rural »

Ce domaine est composé des trois **autorisations de programme**, pour un montant total de **9 807 047,97 € (en hausse de 2 784 571,97 €) en dépenses et 157 653,00 € (en baisse de 650 000,00 €) en recettes**.

Pour l'année 2018, les dépenses de ce domaine sont de **2 975 458,00 €**, et il n'y a pas de recettes prévues.

DEPENSES

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	4 ans	7 241 185,97	1 612 758,97	0,00	1 550 458,00	1 550 458,00	2 677 969,00	1 400 000,00
2017 - UNIVERSITE	4 ans	2 370 862,00	520 862,00	0,00	1 350 000,00	1 350 000,00	400 000,00	100 000,00
2018 - DEVELOPPEMENT RURAL	3 ans	195 000,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	60 000,00	60 000,00
Total		9 807 047,97	2 133 620,97	0,00	2 975 458,00	2 975 458,00	3 137 969,00	1 560 000,00

RECETTES

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	4 ans	157 653,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 653,00
Total		157 653,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	157 653,00

Les autorisations de programme sont détaillées ci-dessous :

4.1 - Autorisation de programme « 2017 – Développement économique »

Cette AP, évaluée à **7 241 185,97 € en dépenses et 157 653,00 € en recettes**, regroupe les crédits rattachés au développement économique.

Elle est composée de 2 affectations de projets et de 3 affectations récurrentes.

Les affectations de projets sont :

« 2017 – Participation ZAC République IV » : 2 071 876,00 € en dépenses et 157 653,00 € en recettes. Cette affectation de projet correspond à la participation de Grand Poitiers à l'équilibre de l'opération d'aménagement du parc d'activités Aliénor d'Aquitaine, versée à la SEP selon les termes du contrat de concession. Les recettes correspondent au remboursement par la SEP des études préalables. **Il est inscrit 517 969,00 € en dépenses pour 2018.**

« 2017 – Requalification des Portes du Futur » : 910 000,00 € en dépenses et 0,00 € en recettes. Cette affectation de projet a pour objet la requalification du carrefour à feux et de la voie vers les Grands Philambins. **Il n'est pas inscrit de dépenses pour 2018.**

Les affectations récurrentes sont :

« 2017 – Amélioration des ZAE » : 2 951 709,97 € en dépenses et 0,00 € en recettes. Cette affectation récurrente finance les travaux de requalification et redynamisation des Zones d'Activité Economique (ZAE). **Il est inscrit 624 889,00 € en dépenses.**

« 2017 – Implantation d'entreprises » : 1 200 000,00 € en dépenses et 0,00 € en recettes. Cette affectation récurrente finance des aides au développement (conseil, recrutement, innovation) et à l'implantation d'entreprises (immobilier) dans le cadre du schéma régional SRDEII et d'une convention Grand Poitiers/Région. Il s'agit d'aides mobilisables sous forme de subventions accordées aux entreprises dont le projet économique est générateur d'innovation et d'emploi. **Il est inscrit 300 000,00 € en dépenses pour 2018.**

« 2017 – Promotion du tourisme » : 107 600,00 € en dépenses et 0,00 € en recettes. Cette affectation récurrente finance principalement des aménagements dans le camping communautaire situé à Saint Benoît. **Il est inscrit 107 600,00 € en dépenses pour 2018.**

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE						7 241 185,97	1 612 758,97	0,00	1 550 458,00	1 550 458,00
1735 R	2017 - Amélioration des ZAE	4 ans	2 951 709,97	576 820,97		0,00	624 889,00	624 889,00	850 000,00	900 000,00
1779 P	2017 - Participation ZAC République IV	4 ans	2 071 876,00	1 035 938,00		0,00	517 969,00	517 969,00	517 969,00	0,00
1778 R	2017 - Implantation d'entreprises	4 ans	1 200 000,00	0,00		0,00	300 000,00	300 000,00	400 000,00	500 000,00
1775 P	2017 - Requalification des Portes du Futur	4 ans	910 000,00	0,00		0,00	0,00	0,00	910 000,00	0,00
1776 R	2017 - Promotion du tourisme	4 ans	107 600,00	0,00		0,00	107 600,00	107 600,00	0,00	0,00
Variation de l'AP par rapport au dernier vote :						218 709,97	-383 179,03		-1 278 111,00	1 880 000,00

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE						157 653,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1778 R	2017 - Implantation d'entreprises	4 ans	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1775 P	2017 - Requalification des Portes du Futur	4 ans	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1779 P	2017 - Participation ZAC République IV	4 ans	157 653,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	157 653,00
Variation de l'AP par rapport au dernier vote :						-650 000,00	-360 000,00		-290 000,00	0,00

4.2 - Autorisation de programme « 2017 – Université »

Cette AP, évaluée à **2 370 862,00 € en dépenses** et **0,00 € en recettes**, est composée de 4 affectations de projets :

« 2017 – Subvention – Locaux Science Po » : 1 000 000,00 € en dépenses. Cette affectation correspond à la participation de Grand Poitiers Communauté Urbaine aux travaux d'aménagements réalisés par la Région Nouvelle-Aquitaine pour l'installation du campus euro-latino-américain de Sciences Po Paris à Poitiers et la mise en œuvre de son plan de développement (multiplier par deux le nombre d'étudiants). Cette participation aux travaux d'aménagements fait suite à la participation de Grand Poitiers à l'achat des anciens locaux de l'ESCEM par la Région Nouvelle Aquitaine, préalable à cette installation. **Il est inscrit 700 000,00 € en dépenses pour 2018.**

« 2017 – CPER / Université recherche » : 670 862,00 € en dépenses. Cette affectation correspond à la participation de Grand Poitiers Communauté Urbaine à trois programmes de recherche de l'université de Poitiers inscrits dans le cadre du contrat de plan Etat-Région, volet enseignement supérieur-recherche :

- HABISAN (CHU) : Amélioration et mise à niveau des équipements dans le cadre des projets scientifiques structurant du programme Biologie Santé Handicap
- NUMERIC (Université) : Les Innovations numériques au service des citoyens
- INSECT (Université) : Innovation sociale, économique et culturelle dans des territoires en mutation

Il est inscrit 350 000,00 € en dépenses pour 2018.

« 2017 – CROUS résidence Marie Curie » : 400 000,00 € en dépenses. Cette affectation finance la réhabilitation de la résidence Marie Curie du Crous, située à Poitiers qui est inscrite dans le CPER 2015-2020, volet enseignement supérieur –recherche. **Il est inscrit 200 000,00 € en dépenses pour 2018.**

« 2018 – Schéma Local ESRI » : 300 000 € en dépenses. Cette nouvelle affectation finance l'adaptation des locaux réservés au développement des formations par l'apprentissage de l'ENSMA (École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique) et de l'accueil de formations complémentaires dans le cadre du schéma local ESRI (Enseignement supérieur, recherche et innovation). **Il est inscrit 100 000,00 € en dépenses pour 2018.**

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - UNIVERSITE ET RECHERCHE						2 370 862,00	520 862,00	0,00	1 350 000,00	1 350 000,00
1703 P	2017 - Subvention - Locaux Sciences Po		4 ans	1 000 000,00	0,00	0,00	700 000,00	700 000,00	300 000,00	0,00
1749 P	2017 - CPER/Université recherche 2017 - CROUS		4 ans	670 862,00	320 862,00	0,00	350 000,00	350 000,00	0,00	0,00
1704 P	Résidence Marie Curie 2018 - Schéma Local ESRI		4 ans	400 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	0,00
1851 P			3 ans	300 000,00	0,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote :

4.3 - Autorisation de programme « 2018 – Développement rural »

Cette AP, évaluée à **195 000,00 € en dépenses** et **0,00 € en recettes**, est composée d'une unique affectation récurrente :

« 2018 - Chemins de randonnées et schéma d'accueil Forêt de Moulière » : 195 000,00 € en dépenses. Il est inscrit 75 000,00 € en dépenses pour 2018. Cette affectation correspond à la définition en 2018 d'un plan local des chemins de randonnées de Grand Poitiers, qui aboutira à des actions d'aménagement et de valorisation de chemins de randonnées. Par ailleurs, une participation annuelle de 60 000 € est prévue pour les travaux et la mise en place d'équipements liés au schéma d'accueil de la forêt de Moulière. Ce schéma co-piloté par Grand Poitiers et l'Office National des Forêts prévoit, comme première action, l'amélioration de sentiers dans la forêt et l'aménagement d'un pôle d'accueil secondaire situé en lisière (boucle du Grand Soubis et pôle du puits de la brousse) sur la commune de saint George principalement. Dans un second temps, il est prévu l'aménagement des espaces autour de la maison de la forêt et du carrefour du grand recoin.

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2018 - DEVELOPPEMENT RURAL										
1801 R	2018 - Chemins de randonnées et schéma d'accueil Forêt de Moulière		3 ans	195 000,00	0,00	0,00	75 000,00	75 000,00	60 000,00	60 000,00
Variation de l'AP par rapport au dernier vote :										
				0,00	0,00			0,00	0,00	

5. VIE CULTURELLE

Ce domaine est composé d'une unique **autorisation de programme**, d'une **durée de 4 ans**, pour un montant total de **6 217 821,51 € en dépenses et 976 100,25 € en recettes**.

Pour l'année 2018, les dépenses de ce domaine sont de **1 793 265,00 €**, et les recettes de **251 376,00 €**.

DEPENSES

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - VIE CULTURELLE	4 ans	6 217 821,51	1 205 330,51	0,00	1 793 265,00	1 793 265,00	2 092 863,00	1 126 363,00
Total		6 217 821,51	1 205 330,51	0,00	1 793 265,00	1 793 265,00	2 092 863,00	1 126 363,00

RECETTES

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - VIE CULTURELLE	4 ans	976 100,25	379 641,25	0,00	251 376,00	251 376,00	280 500,00	64 583,00
Total		976 100,25	379 641,25	0,00	251 376,00	251 376,00	280 500,00	64 583,00

5.1 - Autorisation de programme « 2017 – Vie culturelle »

Cette **AP**, évaluée à **6 217 821,51 € en dépenses et 976 100,25 € en recettes**, regroupe les crédits rattachés à la Vie Culturelle.

Elle est composée d'une affectation de projet et de 4 affectations récurrentes.

L'unique affectation de projet est :

« 2017 – Patrimoine culturel » : 3 901 248,95 € en dépenses et 223 876,00 € en recettes. Les opérations 1780 (2017 – Projets équipements) et 1781 (2017 – Investissements récurrents) ont été regroupées en 2018 sous cette opération. **Il est inscrit 1 097 865,00 € en dépenses et 80 876,00 € en recettes pour 2018.** Cette affectation regroupe à présent les crédits nécessaires à l'entretien et à la rénovation du patrimoine de tous les équipements culturels relevant de Grand Poitiers Communauté urbaine. Les principales dépenses concernent la médiathèque François Mitterrand (SSI et menuiserie), le TAP (local sprinkler) et le Conservatoire à Rayonnement Régional. Une enveloppe de 28 000 € est également dédiée à l'étude de faisabilité du Centre d'interprétation du camp d'internement de Rouillé.

Les 4 affectations récurrentes sont celles-ci :

« 2017 – Médiathèques » : 1 543 248,25 € en dépenses et 752 224,25 € en recettes. Cette affectation finance l'investissement courant du réseau des médiathèques communautaires (acquisitions, réparations ou travaux, achat de matériel et équipement notamment informatique et numérique...). **Il est inscrit 566 927,00 € en dépenses et 170 500 € en recettes pour 2018.**

« 2017 – Conservatoire à Rayonnement Régional » : 426 265,95 € en dépenses. Cette affectation finance l'investissement courant de l'établissement (acquisition d'instruments, réparations, travaux, achat de matériel et équipement...). **Il est inscrit 98 473,00 € en dépenses pour 2018.**

« 2017 – CU subventions d'équipement » : 160 000,00 € en dépenses. Cette affectation finance le versement de subventions d'investissement aux équipements culturels d'intérêt communautaire sous forme associative. **Il est inscrit 25 000,00 € en dépenses pour 2018.**

« 2017 – Beaux-Arts, école d'arts plastiques » : 28 633,64 € en dépenses. Cette affectation finance l'investissement courant des Beaux-Arts, école d'arts plastiques (réparations ou travaux, achat de mobilier et équipement...). **Il est inscrit 5 000,00 € en dépenses pour 2018.**

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - VIE CULTURELLE				6 217 821,51	1 205 330,51	0,00	1 793 265,00	1 793 265,00	2 092 863,00	1 126 363,00
1738 P	2017 - Patrimoine culturel	4 ans	3 901 248,95	453 043,95		0,00	1 097 865,00	1 097 865,00	1 521 977,00	828 363,00
1759 R	2017 - Médiathèques	4 ans	1 543 248,25	467 435,25			566 927,00	566 927,00	390 886,00	118 000,00
1780 P	2017 - Projets équipements	4 ans	148 073,62	148 073,62			Intégré à l'opération 1738			
1758 R	2017 - Conservatoire à Rayonnement Régional	4 ans	426 265,95	77 792,95		0,00	98 473,00	98 473,00	125 000,00	125 000,00
1756 R	2017 - CU Subventions d'équipement	4 ans	160 000,00	45 000,00		0,00	25 000,00	25 000,00	45 000,00	45 000,00
1757 R	2017 - Beaux Arts, école d'arts plastiques	4 ans	28 633,64	3 633,64		0,00	5 000,00	5 000,00	10 000,00	10 000,00
1781 R	2017 - Investissements récurrents	4 ans	10 351,10	10 351,10			Intégré à l'opération 1738			
Variation de l'AP :				-231 577,49	-773 128,49			-145 375,00	686 926,00	

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - VIE CULTURELLE				976 100,25	379 641,25	0,00	251 376,00	251 376,00	280 500,00	64 583,00
1738 P	2017 - Patrimoine culturel	4 ans	223 876,00	0,00		0,00	80 876,00	80 876,00	143 000,00	0,00
1759 R	2017 - Médiathèques	4 ans	752 224,25	379 641,25		0,00	170 500,00	170 500,00	137 500,00	64 583,00
Variation de l'AP :				17 771,25	-75 687,75			-49 541,00	143 000,00	

6. ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Le domaine est composé de deux autorisations de programme d'une **durée de 4 ans** pour un montant total de **14 347 613,41 € (en hausse de 6 381 441,26 €) en dépenses et 1 569 589,60 € (en baisse de 1 440 302,40 €) en recettes.**

Pour l'année 2018, les dépenses de ce domaine sont de 5 432 441,00 €, et les recettes de 817 800,00 €.

DEPENSES

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - OUTIL DE TRAVAIL	4 ans	14 295 568,77	1 603 127,77	0,00	5 432 441,00	5 432 441,00	4 957 500,00	2 302 500,00
2017 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL	4 ans	52 044,64	52 044,64					
Total		14 347 613,41	1 655 172,41	0,00	5 432 441,00	5 432 441,00	4 957 500,00	2 302 500,00

RECETTES

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - OUTIL DE TRAVAIL	4 ans	1 569 589,60	294 210,60	0,00	817 800,00	817 800,00	303 185,00	154 394,00
Total		1 569 589,60		0,00	817 800,00	817 800,00	303 185,00	154 394,00

Les autorisations de programme sont détaillées ci-dessous :

6.1 - Autorisation de programme « 2017 – Outil de vie au travail »

Cette **AP**, évaluée à **14 295 568,77 € en dépenses et 1 569 589,60 € en recettes**, regroupe les crédits affectés aux travaux dans les locaux et au renouvellement du matériel, des véhicules... utilisés par les agents dans le cadre de leur mission.

L'augmentation importante des dépenses provient de la création d'une nouvelle affectation « 2018 – Locaux des Carmélites » pour 6 800 000 €.

La baisse importante des recettes s'explique essentiellement par la révision –à la baisse– des projets du SDSI (- 1 412 341 €).

Cette AP est composée de deux affectations de projet et de 4 affectations récurrentes.

« 2017 – SDSI » : 3 588 691,34 € en dépenses et 1 401 228,60 € en recettes. Cette affectation de projet regroupe les crédits afférents au Schéma Directeur des Systèmes d'Informations. **Il est inscrit 1 350 000,00 € en dépenses et 772 600,00 € en recettes pour 2018.**

« 2017 – Equipement et matériel » : 2 679 950,25 € en dépenses et 108 841,00 € en recettes. Cette affectation récurrente comprend l'achat ou le renouvellement courant de l'équipement et du matériel (renouvellement du mobilier, véhicules...). **Il est inscrit 785 715,00 € en dépenses et 30 000,00 € en recettes pour 2018.**

« 2018 – Locaux des Carmélites » : 6 800 000,00 € en dépenses. Cette affectation de projet concerne l'achat du site des Carmélites et le début des travaux d'aménagement. **Il est inscrit 3 000 000,00 € en dépenses pour 2018.**

« 2017 – Locaux » : 1 037 590,26 € en dépenses. Cette affectation récurrente concerne, pour les années 2018 à 2020, l'équipement et les travaux dans des locaux de travail. En 2018, les dépenses concernent des travaux dans les centres de ressources, dans des copropriétés dont fait partie Grand Poitiers et au Centre Technique Communautaire à Poitiers. **Il est inscrit 232 976,00 € en dépenses pour 2018.**

« 2017 – Equipement radio communication professionnelle » : 93 086,92 € en dépenses et 59 520,00 € en recettes. Cette affectation récurrente correspond à la maintenance du système TETRA (système de radio numérique mobile professionnel) comprenant le déploiement de nouveaux postes et l'extension du réseau. **Il est inscrit 37 500,00 € en dépenses et 15 200,00 € en recettes pour 2018.**

« 2017 – Qualité de vie au travail » : 96 250 € en dépenses. Cette affectation récurrente comprend les crédits améliorant les conditions de travail des agents sur leurs postes de travail. Elle était en 2017 dans l'AP « Qualité de vie au travail ». **Il est inscrit 26 250,00 € en dépenses pour 2018.**

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - OUTIL DE TRAVAIL						14 295 568,77	1 603 127,77	0,00	5 432 441,00	5 432 441,00
1744 P	2017 - SDSI 2017 -		4 ans	3 588 691,34	858 691,34	0,00	1 350 000,00	1 350 000,00	925 000,00	455 000,00
1724 R	Equipement et matériel 2018 - Locaux des Carmélites		4 ans	2 679 950,25	534 235,25	0,00	785 715,00	785 715,00	697 500,00	662 500,00
1800 P	2017 - Locaux 2017 -		3 ans	6 800 000,00		0,00	3 000 000,00	3 000 000,00	2 700 000,00	1 100 000,00
1725 R	Equipement radio communication 2017 - Qualité de vie au travail		4 ans	1 037 590,26	194 614,26	0,00	232 976,00	232 976,00	580 000,00	30 000,00
1722 R			4 ans	93 086,92	15 586,92	0,00	37 500,00	37 500,00	20 000,00	20 000,00
1785 R			4 ans	96 250,00		0,00	26 250,00	26 250,00	35 000,00	35 000,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote :	6 639 396,62	-426 544,38	2 917 441,00	4 148 500,00
---	--------------	-------------	--------------	--------------

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - OUTIL DE TRAVAIL						1 569 589,60	294 210,60	0,00	817 800,00	817 800,00
1744 P	2017 - SDSI 2017 -		4 ans	1 401 228,60	261 449,60	0,00	772 600,00	772 600,00	257 985,00	109 194,00
1724 R	Equipement et matériel 2017 -		4 ans	108 841,00	18 841,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
1722 R	Equipement radio communication professionnelle		4 ans	59 520,00	13 920,00	0,00	15 200,00	15 200,00	15 200,00	15 200,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote :	-1 440 302,40	-590 776,40	-67 145,00	-782 381,00
---	---------------	-------------	------------	-------------

6.2 - Autorisation de programme « 2017 – Qualité de vie au travail »

Cette AP, évaluée à **52 044,64 € en dépenses et 0,00 € en recettes**, regroupe les crédits des opérations qui ont pour l'objectif l'amélioration des conditions de travail de l'agent sur son poste pour la période 2017-2020.

Elle est composée de 2 affectations récurrentes.

« 2017 – Accessibilité ERT » : 30 782,59 € en dépenses. Cette affectation récurrente correspond aux dépenses d'investissement permettant d'améliorer l'accessibilité des agents dans les locaux de travail. **Cette affectation a été fusionnée dans l'affectation « 2017 - Qualité de vie au travail » de l'AP « 2017 – Outil de vie au travail ».**

« 2017 – Qualité de vie au travail » : 21 262,05 € en dépenses. Cette affectation récurrente comprend les crédits améliorant les conditions de travail des agents sur leurs postes de travail. Elle est transférée à partir de 2018 sous l'AP « 2017 – Outil de travail ».

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - QUALITE DE VIE AU TRAVAIL				52 044,64	52 044,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1721 R	2017 - Accessibilité ERT	4 ans	30 782,59	30 782,59						
1785 R	2017 - Qualité de vie au travail	4 ans	21 262,05	21 262,05						

Variation de l'AP par rapport au dernier vote : -257 955,36

7. AUTRE PATRIMOINE

Ce domaine est composé d'une **autorisation de programme**, d'une **durée de 4 ans**, pour un montant total de **969 068,37 € en dépenses et 349 185,00 € en recettes**.

Pour l'année 2018, les dépenses de ce domaine sont de **190 000,00 €**, et les recettes de **139 185,00 €**.

DEPENSES

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
				Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - AUTRE PATRIMOINE	4 ans	969 068,37	49 068,37	0,00	190 000,00	190 000,00	515 000,00	215 000,00
Total		969 068,37	49 068,37	0,00	190 000,00	190 000,00	515 000,00	215 000,00

RECETTES

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
				Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - AUTRE PATRIMOINE	4 ans	349 185,00	0,00	0,00	139 185,00	139 185,00	210 000,00	0,00
Total		349 185,00	0,00	0,00	139 185,00	139 185,00	210 000,00	0,00

L'autorisation de programme est détaillée ci-dessous :

7.1 - Autorisation de programme « 2017 – Autre patrimoine »

Cette AP, évaluée à **969 068,37 € en dépenses et 349 185,00 € en recettes**, est composée d'une affectation de projet et de 3 affectations récurrentes :

« 2017 – Schéma directeur immobilier » : 350 000,00 € en dépenses et 210 000,00 € en recettes. Cette affectation de projet doit permettre la réalisation d'un schéma directeur immobilier sur le patrimoine de Grand Poitiers afin d'obtenir un document stratégique et opérationnel de gestion patrimoniale. Il est attendu 210 000 € de recettes (110 000 € au titre de la participation de la Ville de Poitiers et 100 000 € de la Caisse des Dépôts). **Il est inscrit 20 000,00 € en dépenses pour 2018.**

Les 3 affectations récurrentes :

« 2017 – Entretien du patrimoine » : 34 883,25 € en dépenses. Cette affectation récurrente concerne les dépenses concernant le patrimoine des 4 anciennes communautés de communes n'appartenant à aucun autre domaine. A partir de 2018, cette affectation est fusionnée dans l'affectation ci-dessous « 2017 – Locaux ».

« 2017 – Locaux » : 569 185,12 € en dépenses et 139 185,00 € en recettes. Cette affectation récurrente correspond aux dépenses concernant le patrimoine n'appartenant à aucun autre domaine. **Il est inscrit 165 000,00 € en dépenses et 139 185,00 € en recettes pour 2018.** En 2018 les dépenses concernent notamment le bâtiment 3000 à Lusignan (alarme incendie), les escalateurs de la gare de Poitiers et la fin de paiement pour la Maison des services de Lusignan.

« 2017 – Bassins d'orage » : 15 000,00 € en dépenses. Cette affectation doit permettre l'acquisition de bassins d'orage par Grand Poitiers Communauté d'agglomération. Il est inscrit 5 000,00 € en dépenses pour 2018.

DEPENSES

AUTORISATION DE PROGRAMME	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - AUTRE PATRIMOINE				969 068,37	49 068,37	0,00	190 000,00	190 000,00	515 000,00	215 000,00
	2017 - Schéma directeur immobilier	1786 P	4 ans	350 000,00	0,00	0,00	20 000,00	20 000,00	250 000,00	80 000,00
	2017 - Entretien du patrimoine	1730 R	4 ans	34 883,25	34 883,25	Intégré à l'opération 1745				
	2017 - Locaux	1745 R	4 ans	569 185,12	14 185,12	0,00	165 000,00	165 000,00	260 000,00	130 000,00
	2017 - Bassins d'orage	1734 R	4 ans	15 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote : 34 268,37 -154 731,63 -362 000,00 551 000,00

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - AUTRE PATRIMOINE				349 185,00	0,00	0,00	139 185,00	139 185,00	210 000,00	0,00
	1745 R	2017 - Locaux	4 ans	139 185,00	0,00	0,00	139 185,00	139 185,00	0,00	0,00
		2017 - Schéma directeur immobilier								
	1786 P		4 ans	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00	0,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote : 95 185,00 0,00 -114 815,00 210 000,00 0,00

8. TRANSITION ENERGETIQUE

Ce domaine est composé d'une **autorisation de programme**, d'une **durée de 4 ans**, pour un montant total de **1 783 756,81 €** (**en hausse de 309 756,81 €**) en **dépenses** et **1 418 000,00 €** (**en hausse de 578 000 €**) en **recettes**. Pour l'année 2018, les dépenses de ce domaine sont de **1 481 000,00 €**, et les recettes de **1 218 000,00 €**.

DEPENSES

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
				Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - MAITRISE DE L'ENERGIE ET DVT DES ENERGIES RENOUVELABLES	4 ans	1 783 756,81	42 756,81	0,00	1 481 000,00	1 481 000,00	145 000,00	115 000,00
Total		1 783 756,81	42 756,81	0,00	1 481 000,00	1 481 000,00	145 000,00	115 000,00

RECETTES

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
				Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - MAITRISE DE L'ENERGIE ET DVT DES ENERGIES RENOUVELABLES	4 ans	1 418 000,00	200 000,00	0,00	1 218 000,00	1 218 000,00	0,00	0,00
Total		1 418 000,00	200 000,00	0,00	1 218 000,00	1 218 000,00	0,00	0,00

8.1 - Autorisation de programme « 2017 – Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables »

Cette AP, évaluée à **1 783 756,81 € en dépenses** et **1 418 000,00 € en recettes**, est composée d'une unique affectation de projet :

« 2017 – Maîtrise de l'énergie et développement des énergies renouvelables » : 1 783 756,81 € en dépenses et 1 418 000,00 € en recettes. Cette affectation regroupe les crédits des opérations intégrées dans la cadre des conventions Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) signées par Grand Poitiers avec l'Etat. **Il est inscrit 1 481 243,00 € en dépenses et 1 218 000,00 € en recettes pour 2018.** Les opérations principales, sont la livraison de véhicules électriques (1 000 000€), le déploiement d'un réseau de bornes de recharge haute capacité (570 000 €), le solde du schéma directeur (145 000 €) et des études sur des opérations d'énergies renouvelables.

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - MAITRISE DE L'ERNERGIE ET DEVNT DES ENERGIES	R	1 783 756,81	42 756,81	0,00	1 481 000,00	1 481 000,00	145 000,00	115 000,00		
2017 - Maîtrise de l'énergie et dvt des énergies renouvelables	1732 P	4 ans	1 783 756,81	42 756,81	0,00	1 481 000,00	1 481 000,00	145 000,00	115 000,00	

Variation de l'AP par rapport au dernier vote :

309 756,81	-114 243,19	164 000,00	260 000,00
------------	-------------	------------	------------

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - MAITRISE DE L'ERNERGIE ET DEVNT DES ENERGIES	R	1 418 000,00	200 000,00	0,00	1 218 000,00	1 218 000,00	0,00	0,00		
2017 - Maîtrise de l'énergie et dvt des énergies renouvelables	1732 P	4 ans	1 418 000,00	200 000,00	0,00	1 218 000,00	1 218 000,00	0,00		

Variation de l'AP par rapport au dernier vote :

578 000,00	0,00	578 000,00	0,00
------------	------	------------	------

9. COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE

Ce domaine est composé de 3 autorisations de programmes, d'une durée de 4 ans chacune, pour un montant total de 481 985,82 € (en hausse de 41 764,82 €) en dépenses et 11 400 € (en baisse de 4 600 €) en recettes. Pour l'année 2018, les dépenses de ce domaine sont de 155 813,00 €, et les recettes de 3 000,00 €.

DEPENSES

DEPENSES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
				Report	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	4 ans	243 749,29	60 749,29	0,00	54 000,00	54 000,00	54 000,00	75 000,00
2017 - COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE	4 ans	165 236,53	22 423,53	0,00	76 813,00	76 813,00	33 000,00	33 000,00
2017 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	4 ans	73 000,00	18 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	15 000,00	15 000,00
Total		481 985,82	101 172,82	0,00	155 813,00	155 813,00	102 000,00	123 000,00

RECETTES

RECETTES PAR AUTORISATION DE PROGRAMME	Durée AP	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
				REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	4 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2017 - COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE	4 ans	11 400,00	2 400,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
2017 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT	4 ans	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total		11 400,00	2 400,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00

Les autorisations de programme sont détaillées ci-dessous :

9.1 - Autorisation de programme « 2017 – Aires d'accueil des gens du voyage »

Cette AP, évaluée à 243 749,29 € en dépenses, est composée d'une unique affectation récurrente.

« 2017 – Aires d'accueil des gens du voyage » : 243 749,29 € en dépenses. Cette affectation finance les travaux, aménagements et équipements des différentes aires d'accueil des gens du voyage. Il est inscrit 54 000,00 € en dépenses pour 2018.

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE				243 749,29	60 749,29	0,00	54 000,00	54 000,00	54 000,00	75 000,00
2017 - Aires d'accueil gens du voyage	1727 R	2017 - Aires d'accueil gens du voyage	4 ans	243 749,29	60 749,29	0,00	54 000,00	54 000,00	54 000,00	75 000,00
Variation de l'AP par rapport au dernier vote :				10 729,29	-10 270,71		0,00	0,00	0,00	21 000,00

9.2 - Autorisation de programme « 2017 – Cohésion sociale et solidarité »

Cette AP, évaluée à **165 236,53 € en dépenses** et **11 400,00 € en recettes** est composée de 2 affectations récurrentes.

« 2017 – Crèches » : 83 455,70 € en dépenses et 11 400,00 € en recettes. Cette affectation finance les travaux, aménagements et équipements des différentes crèches gérées par Grand Poitiers Communauté urbaine. **Il est inscrit 21 813,00 € en dépenses et 3 000 € en recettes pour 2018.**

« 2017 – Centres de loisirs » : 81 780,83 € en dépenses. Cette affectation finance les travaux, aménagements et équipements des centres de loisirs gérés par Grand Poitiers Communauté urbaine. **Il est inscrit 55 000,00 € en dépenses pour 2018.**

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE				165 236,53	22 423,53	0,00	76 813,00	76 813,00	33 000,00	33 000,00
1788 R	2017 - Crèches	4 ans		83 455,70	15 642,70	0,00	21 813,00	21 813,00	23 000,00	23 000,00
1787 R	2017 - Centres de loisirs	4 ans		81 780,83	6 780,83	0,00	55 000,00	55 000,00	10 000,00	10 000,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote :	21 035,53	-16 027,47	-13 937,00	51 000,00
---	-----------	------------	------------	-----------

RECETTES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP à inscrire les années suivantes
						REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE				11 400,00	2 400,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
1788 R	2017 - Crèches	4 ans		11 400,00	2 400,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote :	-4 600,00	2 400,00	-13 000,00	6 000,00
---	-----------	----------	------------	----------

9.3 - Autorisation de programme « 2017 – Subventions d'équipement »

Cette AP, évaluée à **73 000,00 € en dépenses** et **0,00 € en recettes** est composée d'une unique affectation récurrente.

« 2017 – Subventions d'équipement CSS » : 73 000,00 € en dépenses. Cette affectation a pour objet de soutenir via des subventions d'équipement les structures d'économie solidaire. **Il est inscrit 25 000,00 € en dépenses pour 2018.**

DEPENSES

Autorisation de programme	N° chapitre opération (R) Récurrent (P) Projet	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2018	CP inscrits en 2018			CP prévisionnels 2019	CP prévisionnels 2020
						REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
2017 - SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT				73 000,00	18 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	15 000,00	15 000,00
1742 R	2017 - Subventions d'équipement CSS	4 ans		73 000,00	18 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	15 000,00	15 000,00

Variation de l'AP par rapport au dernier vote :	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00
---	-----------	------	-----------	------